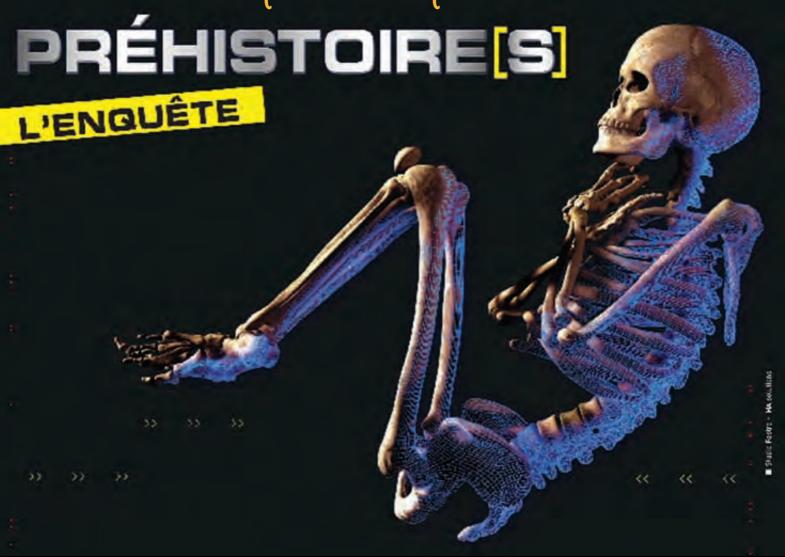
Le Villers

Paléospace Une nouvelle exposition temporaire!



Reportages Le salon du modélisme Le festival de scrabble

TENNIS

Bientot l'un des plus agréables de la région!

A votre service • • •

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer

BP 19 - Avenue du Général de Gaulle 14 640 - Villers-sur-Mer

Tél: 02.31.14.65.00
Fax: 02.31.87.12.25
Site: www.villers-sur-mer.fr
e-mail: mairie@ville-villers-sur-

mer.fr

Maire

Gérard Vauclin

Mercredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Adjoints

Jean-Paul Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité

Samedi de 11h à 12h

Patricia Forin

gestion de la plage, culture, tourisme, mandatement, du centre aéré, de l'école et du restaurant scolaire, des espaces verts et Malpelo Jeudi de 10h30 à 12h

Pierre Aubin

Chargé de la voirie, éclairage public, assainissement, effacement et renouvellement des réseaux, commission de sécurité "circulation et stationnement" bâtiments publics et gestion des marchés.

Lundi de 10h30 à 12h

Catherine Vincent

Urbanisme, environnement, propreté de la ville, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable Mardi de 9h30 à 12h et sur rendezvous au 02 31 14 65 09

Monique Bécel

Social et 3e âge, gestion du CCAS, cimetière, logement et Celloise Vendredi de 10h30 à 12h.

Conseiller délégué

Thierry DrègeVie des quartiers

ADME

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contacter la Mairie annexe ou tél. au 02 31 14 65 13 Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tel 02 $31\ 81\ 59\ 33$

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, uniquement sur rendez-vous à la Mairie annexe 8 rue Boulard. tel au 3646 pour prendre rendez-vous..

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados. Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association. Tél: 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il suffit d'envoyer un E-mail à : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1997, doivent se faire recenser entre les mois de avril et juillet 2013 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles*;
 En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les
- En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Coeur Côte Fleurie»

- Horaires d'ouverture : toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

- Ramassage des déchets verts herbes branchages, les 2e et 4e lundis de chaque mois.
- Conteneurs: place du 11 novembre, parking Villers 2000, rond point des Tennis, Bois Lurette, parking Comtesse de Béarn, avenue de la Brigade Piron face Vé Maine, place Loutrel, angle rue des Martrois et avenue des Gabions, avenue Jean Moulin.

Services Techniques

Chemin du Château tél 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours suivants :

- Encombrants : 1er lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin)
- Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin) En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

■ LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCErue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal.- FRAN-CHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt.d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEO-NIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue- PARIS D'ILLINS rue PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINTFER-DINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SAN-DRET rue- SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECH-NIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de -TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

■ MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de -BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ MEDCDEDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du -BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOU-LARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHATEAU Rte du - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' -FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de -GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER ruede la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue -PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd -POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRAS-BOURG rue de - TAMARIS rue des -VERDUN rue de

SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRAS-BOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des- BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANCARLO rue de - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de -VILLERS 2000 pl. Com.



2 A votre service

Vie communale

- 4 Conseil municipal du 18 janvier 2013
- 5 Conseil municipal du 29 mars 2013, le budget
- 12 L'épisode neigeux des 12 et 13 mars
- 13 Malpelo, une belle résidence
- 14 Concordia et Villers soeurs de châteaux
- **16** Travaux de voirie
- **18** Un nouveau local pour les archives Travaux à l'entrée de la mairie
- **19** Travaux aux tennis, les réserves du Paléospace
- 20 La bonne tenue de notre ville
- **22** Bilan des pompiers et remise de médailles

A l'école

- 24 Visite de la caserne
- 25 Amanda Favier et son violon
- 26 La musique classique et le théâtre
- **27** Le Cirque

La vie au Villare

- 28 Le salon du modélisme
- 29 Les expositions
- 30 Les activités

Vie associative

- 32 Le social
- 33 Les anciens combattants, le goûter des seniors
- **34** La culture
- 36 Villers Accueil, Gilbert Lesaffre, nouveau président
- **37** Les arts créatifs
- 39 Les sports
- **41** EPIC sports et loisirs L'AMAP

Paléospace

- 42 L'hiver au musée
- 43 La nouvelle exposition temporaire
- 44 Le dinosaure de fer
- 45 Le label qualité Normandie Tourisme
- 46 Le marais

L'office de tourisme

- 48 Le festival de scrabble
- **49** Les touristonautes
- **50** Les balades
- **52** Les animations vacances
- 54 Les Grains de Sable Show







9





43



Vie communale • • •

Conseil municipal

du 18 janvier 2013

Droit de préemption urbain

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par la Communauté de Communes par délibération en date du 22 Décembre 2012.

La Commune de Villers sur Mer étant titulaire de son droit de préemption sur son territoire, elle fait porter le droit de préemption urbain pour la ville de Villers sur Mer sur l'ensemble des zones urbaines (U) et d'urbanisation future (AU) du PLU.

Le Conseil Municipal, après délibération, instaure, à l'unanimité, ce droit de préemption urbain.

Participation pour voies nouvelles

De manière similaire au droit de préemption, compte tenu de l'adoption le 22/12/2012 du Plan Local d'Urbanisme par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, il convient de re-délibérer sur la participation pour voies nouvelles.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, réaffirme l'instauration de la PVR sur le périmètre de la Commune.

Tri des déchets recyclables, groupement d'achats avec la Communauté de Communes, sacs jaunes

Il est rappelé que la collecte sélective des déchets ménagers recyclables par apport volontaire (via des conteneurs aériens ou enterrés) est opérationnelle depuis 2003 sur le territoire intercommunal de Cœur Côte Fleurie.

Certaines communes-membres de la Communauté de Communes, à ce jour Trouville-sur-mer, Tourgéville, Bénerville-sur-mer et Villers sur-mer ont souhaité, de par l'exercice de leur compétence « collecte des déchets », mettre en œuvre la collecte sélective en porte-à-porte et en apport volontaire dans les conteneurs et donc mettre à disposition de leurs résidents

des sacs translucides jaunes pour effectuer cette collecte. Une benne a été mise en place au quai de transfert permettant de réceptionner ces contenants.

Afin de faciliter les messages de communication diffusés par l'ambassadeur du tri de la Communauté de Communes, il est préférable que ces sacs jaunes soient identiques. Pour ce faire, dans le cadre de la politique d'achat durable de Cœur Côte Fleurie, il a été proposé de constituer un groupement de commandes pour l'acquisition de sacs translucides jaunes.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de sacs jaunes translucides.

Subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité octroie les subventions exceptionnelles suivantes :

Club de modélisme d'Hermanville 500 € ; 2170 € à RMC 50 et 1300 € à l'Amicale du personnel communal.

Modification des statuts de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie pour l'adhésion à un syndicat mixte de type Métropolitain-Autorisation

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a approuvé, lors de sa séance du 24 novembre dernier, la modification de ses statuts en vue d'autoriser son adhésion à un syndicat mixte de type métropolitain.

La modification des statuts d'un établissement public de coopération intercommunale est soumise à l'accord préalable des Conseils Municipaux des Communes membres dans les conditions requises à l'article L5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Contribution Foncière des entreprises

Lors du précédent Conseil Municipal, il a été proposé un abaissement de la base de calcul de la contribution foncière des entreprises pour l'année 2011/2012 de 50 %.

Cette proposition préparée avec les services fiscaux se doit d'être retirée, car la diminution de base ne peut être rétroactive, si un chiffre d'affaire minimum existe.

Bien entendu, la baisse pour 2013 reste valide.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, retire les délibérations relatives à la contribution foncière des entreprises 2012, adoptées lors du Conseil Municipal du 14/12/2012 et maintient la réduction de base décidée lors du précédent conseil municipal pour l'année 2013.

Plan communal de sauvegarde

En effet, ce document synthétique permet aux élus et aux personnes concernées d'avoir une méthodologie d'action en cas d'incident majeur.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte ce Plan Communal de Sauvegarde.



Ravalements de façades

Les subventions suivantes ont été octroyées et votées à l'unanimité par le conseil :

- 3 650€ à Mme Zinouni-Falquières,
- 4 650€ à Mme Goyer.

Conseil municipal

du 29 mars 2013

Le Budget

Compte administratif 2012

Le compte administratif 2012 et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité. De par la loi, Monsieur Gérard Vauclin, maire, ne participe pas au vote.

		Dépenses	Recettes
Réalisation	Section de fonctionnement	6 949 517.66	8 275 110.13
de l'exercice	Section d'investissement	2 124 781.21	2 982 377.32



Report de	Report en section de fonctionnement		791 483.05
l'exercice	Report en section d'investissement	2 250 261.52	

Affectation de résultats

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte à l'unanimité :

■ Le compte de gestion de la Commune qui est semblable au compte administratif 2012,

■ Et, considérant le résultat d'exploitation propre à la commune sur l'exercice 2012 :

Recettes : 8.275.110,13 € Dépenses : 6.949.517,66 €

Soit un excédent de : 1.325.592,47 €

Et considérant qu'après affectation en réserve, l'excédent antérieur du 31.12.2011 reporté en 2012 était de 791.483,05 €.

Nous constatons que le solde disponible cumulé est donc de 2.117.075,52 €

L'affectation du report à nouveau créditeur de :

- Cpt 1068 Autres réserves: 1.392.664,81 €
- Cpt 002 Excédent antérieur reporté

Dès le BP 2013 : 724.410,71 €

Solde positif de 724 410.71€

Recettes	Montant	Pourcentage
Produits des services du domaine	339 847,04	4,107%
Droits de mutation	505 629,00	6,110%
Taxe d'habitation	2 242 215,00	27,096%
Taxe fonçière (bâti) (1)	1 181 968,00	14,283%
Taxe fonçière (non bâti)	20 562,00	0,248%
Contributions Entreprises,commerçants,artisans, professions libérales, entrepreneurs	95 201,00	1,150%
Taxe Ordures ménagères	644 000,00	7,782%
Taxe sur l'électricité	141 000,00	1,704%
Prélèvement sur les jeux Casino	889 000,00	10,743%
Recettes diverses	348 764,39	4,215%
Revenus des immeubles	318 476,15	3,849%
Produits exceptionnels	34 026,91	0,411%
Dotations de l'état	1 514 420,64	18,301%
Somme	8 275 110,13	100,000%

Principales recettes et dépenses de la Commune sur l'année 2012

Dépenses	Montant	Pourcentage
Charges à caractère général (travaux, propreté, entretien, fleurissement, plage, sécurité)	1 316 503,98	15,911%
Ecoles / cantine	578 421,77	7,000%
Masse salariale (2)	2 860 444,01	34,567%
Contributions aux Epic (OT, Musée, Sport)	757 149,00	9,150%
Contribution de solidarité envers les autres communes compensation taxe professionnelle supprimée	955 523,87	11,547%
Contribution de solidarité pour les communautés de communes défavorisées (3)	31 357,00	0,379%
Autres charges de gestion courante	121 555,40	1,469%
Intérêt de la dette	200 190,63	2,419%
Charges exceptionnelles	3 056,00	0,037%
Financement des investissements	1 325 592,47	16,019%
Subventions aux associations et œuvres sociales y compris CCAS	124 316,00	1,502%
Somme	8 275 110,13	100,000%

⁽¹⁾ La taxe foncière est en partie perçue par le conseil général d'où l'écart avec la taxe d'habitation.

^(2) Il est admis que celle-ci doit se situer au dessous de 50%. Villers-sur-mer a une masse salariale très inférieure à la moyenne.

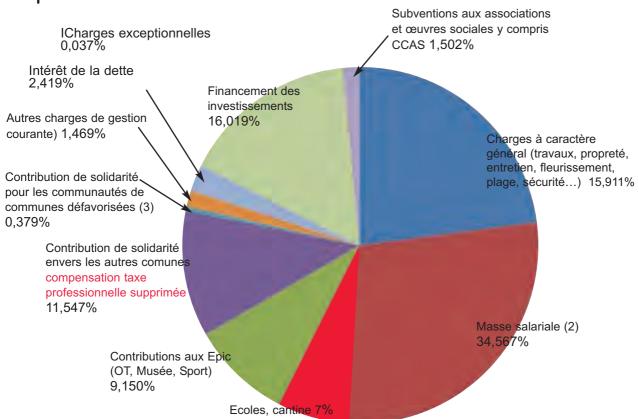
^(3) Cette contribution atteindra 208 000€ en 2017.

Recettes 2012 Produits des services du domaine 4,107% Droits de mutation 6,110% Dotations de l'état 18,301% Produits exceptionnels 0,411% Revenus des immeubles 3,849% Taxe d'habitation Recettes diverses 27.096% 4,215% Prélèvement sur les jeux casino 10,743% Taxe sur Taxe fonçière (1) l'électricité 1,704% (bâti) 14,283% **Taxe Ordures** ménagères 7,782%

Taxè fonçière (non bâti)

0,248%

Dépenses 2012



Contributions Entreprises

(commerçants, artisans, professions libérales, entrepreneurs) 1,150%

Le budget de fonctionnement 2013 de la commune s'établit à 9 052 150.71€ en recettes et en dépenses.

Le budget d'investissement 2013, en recettes et en dépenses, s'élève 2 865 552€.

Ce budget est adopté à l'unanimité par le conseil.

Budget de la commune 2013

Vote des taux 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux de fiscalité suivants pour l'année 2013 :

Taux d'imposition à Villers sur mer

	2013
Taxe d'habitation	10,36
Taxe foncière (bâti)	9,93
Taxe foncière (non bâti)	18,83
CFE	15,64

Rappel du taux d'imposition à Villers en 2011 et 2012		
	2011 / 2012	
Taxe d'habitation	10,36	
Taxe foncière (bâti)	9,93	
Taxe foncière (non bâti)	18,83	
CFE	15,64	

Pour information, taux moyens:		
Nationaux	Départementaux	
23,83	20,00	
20,04	24,99	
48,79	33,01	
25,59	-	

Subventions 2013

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les subventions suivantes pour 2013.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2013	PLUS
C.N.V.	14 300,00 €	400,00 €
A.S.V.B.B.	10 200,00 €	
Amicale Personnel Communal	4 300,00 €	5 300,00 €
Amicale Parents Primaire	7 000,00 €	6 365,00 €
Comité de Jumelage	1 300,00 €	
Anciens Combattants	500,00 €	
Paléontologie	1 700,00 €	
A.M.A.S.	1 000,00 €	
Villers Accueil	1 400,00 €	
Villers Animation et Loisirs	4 200,00 €	
Pétanque Club	500,00€	
Amicale Parents maternelle	1 000,00 €	
Bibliothèque pour tous	2 500,00 €	200,00 €
Sté des courses	700,00 €	
Donneurs de sang	250,00 €	
Prévention routière	200,00 €	
S.N.S.M. Trouville	500,00 €	
Amis mont Canisy	200,00 €	500,00 €
Croix Rouge	200,00 €	
Sté horticole	100,00 €	
Mutilés (FNATH)	100,00 €	
Amicale Pompiers de Villers	500,00 €	
Tennis-Club		1 800,00 €
Golf d'Houlgate		1 000,00 €
Pays d'Auge	150,00 €	
MFR Pommeraye	100,00 €	
CFA Risle Seine	100,00 €	
CFA BTP	100,00 €	
CIFAC Chambre des métiers	220,00 €	
Médailles militaires	100,00 €	
Petit Foc	500,00 €	
Harmonie de la Fraternelle	800,00€	
RMC 50 modélisme	2 170,00 €	
Ass.Préserv. Villerville	550,00 €	
Club de Karaté	300,00 €	
Jeunes Pompiers de Touques	500,00 €	
Ecole du chat	250,00 €	
Total subventions	58 490,00 €	15 565,00 €
Total général	74 05	5,00 €

DSP du casino

Compte tenu des évolutions réglementaires, le contrat de délégation nous liant au Casino a été actualisé pour une meilleure gestion de cet établissement.

Accord à l'unanimité de ces nouveaux aménagements.

Convention de servitude ERDF

Dans le cadre du renouvellement des câbles EDF, ERDF va procéder au renouvellement du réseau souterrain haute tension rue des Mouettes - rues des Goëlands - avenue des Gabions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ERDF.

Mise à jour règlementaire statutaire

Les quatre agents de maîtrise de la Commune ainsi que le directeur des services techniques sont amenés à utiliser un véhicule de service pour les déplacements de leur domicile à leur lieu de travail.

Ces agents utilisent ces véhicules avec « remisage à domicile » à savoir que les utilisations privées sont interdites.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par le conseil.

Aménagement temps scolaire

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

- adopte la semaine à 4 jours et demi avec école le mercredi matin et ce à compter de la rentrée scolaire 2013,
- adopte le projet éducatif élaboré en concertation avec le corps enseignant et les parents d'élèves.
- sollicite auprès des autorités compétentes les subventions qui résultent de cette mise en application anticipée.

Régie stationnement payant

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le principe que la société Vinci Park (ou toute autre société pouvant être affectée au stationnement payant) soit régisseur et collecteur pendant la période estivale (ou la période définie par contrat) et ce, sous le contrôle de la Commune.

Convention d'échange

Une opportunité s'est présentée à la Commune de recevoir le fonds commercial de la station de la Plage (Mr et Mme HANRARD) en échange de l'abandon des hypothèques communales, sur les loyers impayés et créances dues à la Commune.

La libération des lieux interviendrait au 31/08/2013. Cette opération permettra à la Commune d'avoir la possession pleine et entière de ce bien, et de mener une réflexion stratégique et d'aménagement sur cette entrée de ville.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Réforme des collectivités LOI DU 16/12/2008 et suivantes

Il a été fixé:

- à 41 le nombre d'élus communautaires en intégrant la tolérance de 25 % prévue par la loi n° 2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération
- à 10 le nombre de Vice-présidents en passant du seuil de tolérance maximum de 30 % contre 10 % initialement prévu par la Loi n°2010 153 du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales,

6 conseillers intercommunaux pour Villers sur mer.

Accord à l'unanimité.

Marchés à procédure adaptée MAPA

Comme nous y oblige la réglementation, il convient que le Conseil Municipal soit informé des marchés à procédure adaptée établie par la Commune au titre de l'année N avant le 31/03/N+1.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, a pris acte des MAPA établis au titre de l'année 2012.

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : Commission locale et périmètre

La mise à l'étude de la création d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecte et du Patrimoine (AVAP) doit prévoir la constitution d'une instance consultative préalablement instituée par délibération du Conseil Municipal. Cette commission locale de l'AVAP composée de 15 membres maximum comprend :

Des représentants de la collectivité

- Monsieur Gérard VAUCLIN,
- Monsieur Jean-Paul DURAND,
- Madame Patricia FORIN
- Monsieur Pierre AUBIN.
- Madame Catherine VINCENT,
- Madame Monique BECEL
- Monsieur Bruno SAUTELET,
- Madame Catherine GENAIN

Des représentants de l'administration

- Le Préfet ou son représentant
- Le Directeur Régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant.
- Le Direction Régional des affaires culturelles ou son représentant.

Des personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel local

- Monsieur Alain LEPELTIER
- Madame Claudine GUIOCHON

Des personnes qualifiées au titre des intérêts économiques locaux

- Monsieur Thierry DEHOULLE
- Madame Catherine COQUET

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- A décidé la mise à l'étude d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), sur le périmètre proposé en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, à savoir identique à celui de la ZPPAUP,
- A créé la « commission locale de l'AVAP de Villers sur Mer » avec les membres sus-

indiqués, et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- A décidé la mise à l'étude d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), sur le périmètre proposé en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, à savoir identique à celui de la ZPPAUP,
- A créé la « commission locale de l'AVAP de Villers sur Mer » avec les membres sus-indiqués,

et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Vente de terrain

Une opportunité se présente à la Commune de céder une parcelle de terrain située, rue de la Sauvagine, d'une superficie de 1058 m² cadastrée AK n°256.

La proposition d'achat est de 107.000 €. Le service des domaines a estimé ce prix de vente compatible avec le marché.

Le Conseil autorise à l'unanimité la cession moyennant la somme de 107.000 €.



Ravalement de façades

Les subventions suivantes ont été octroyées et votées à l'unanimité par le conseil :

- 650€ à Madame BATTISTELLI.
- 850€ à AGEMO, syndic de la copropriété LE COQ HARDY,
- 650 € à la SARL MAXIMMO représentée par Mme CHANEL.



Une municipalité et des employés engagés au service de ses Villersois

Le Maire et la municipalité remercient l'ensemble des services pour les travaux effectués pendant l'épisode neigeux exceptionnel.

- 9.6 tonnes de sel ont été répandus sur Villers sur mer,
- Dès le dimanche de l'épisode neigeux, des équipes ont procédé au salage des principales rues,
- Tous les jours, dès 6 heures du matin, des équipes ont déblayé de la neige, mis du sel et procédé à des mises en sécurité,
- Les commerçants et artisans possédant des locaux à toit plat ont été alertés des dangers liés aux accumulations de neige et des prises de dispositions nécessaires,
- Fermeture de l'école par décision préfectorale. Tous les parents ont été alertés et informés par la Mairie de

- la fermeture des classes, grâce à la base de données « élèves » où figurent les coordonnées des parents,
- Les personnes âgées et les plus fragiles (333 personnes) ont reçu dès lundi un appel téléphonique de prises de contact – plan grand froid / canicule,
- Les établissements recevant du public à toit plat (gymnase...) ont été fermés par mesure de sécurité compte tenu de la neige accumulée sur les toits,
- La résidence le Vé Maine a reçu la visite des services et une équipe a procédé à la destruction des stalactites au niveau des gouttières,
- Dès que les conditions météorologiques l'ont permis, la benne à ordures ménagères est passée dans l'après midi de mercredi,
- Les voies de circulation ont été déneigées avec l'aide de l'entreprise AGB et des passages ont été réalisés sur les trottoirs municipaux et les rues piétonnes.











Ma De O La résidence des saisonniers, a Villers, est exemplaire!

La résidence Malpelo, située au clos des Champs Rabats, à Villers, accueille chaque été une vingtaine de saisonniers. C'est un modéle du genre, et surtout c'est la seule dans tout le grand Ouest!

« Un nombre important de nos saisonniers vient d'autres régions. Le prix des locations ne leur permet pas de toujours trouver un logement décent. Nous avons donc voulu les aider », explique Gérard Vauclin.



Cette résidence compte 21 logements T1 de 21m2, réservés entièrement aux saisonniers, dont un adapté aux personnes à mobilité réduite. Les loyers s'élèvent à 309 €, charges comprises. Et comme tout logement social, les jeunes ont le droit à l'APL!

Cette résidence était avant tout, une volonté de Gérard Vauclin.

Des équipements modernes

Comme toute location meublée, les saisonniers peuvent, profiter d'équipements modernes de qualité. Chaque appartement a sa kitchenette avec plaques électriques, réfrigérateur, table et chaise, cafetière et même de la vaisselle! Un espace nuit est aménagé avec lit garni de couette et housse de couette, ainsi qu'un placard pour ranger les vêtements. La salle de bain est équipée d'un lavabo, d'une douche et d'un w.c. Sans oublier la buanderie extérieure avec lave-linge et sèche-linge, mise à la disposition des locataires!

L'été, elle affiche complet!

La résidence est occupée à 80 % sur toute l'année. Pour cet été, elle

Une belle résidence pour les saisonniers!

FAIT DIVERS. Janvier 2013, à La Clusaz (Haute-Savoie) deux saisonniers ont été retrouvés morts dans un fourgon. Les saisonniers réclamaient l'électricité. Ils voulaient se chauffer correctement. Le terrain retenu par la municipalité pour les "parquer" était situé en zone forestière, sans soleil, les travailleurs avaient un peu de mal à faire monter la température avec seulement quelques petits chauffages au pétrole. Un mode de chauffage sans doute à l'origine du

Un fait-divers qui a relancé le débat sur l'hébergement des saisonniers.

affiche complet. « Nous proposons d'abord ces logements aux saisonniers travaillant à Villers. L'hiver, la résidence est aussi ouverte aux étudiants, apprentis de la Côte fleurie et contrats à courte durée » Le taux de remplissage est très fort hors saison. Pour toute demande, il faudra attendre l'hiver 2013-2014 où quelques places se libéreront. La seule condition, ne pas l'occuper plus de onze mois!

D'où vient le nom Résidence Malpelo ?

L'île Malpelo, située dans l'Océan Pacifique au large de la Colombie, a été officiellement déclarée «Patrimoine Naturel de l'Humanité» en juillet 2006 pour sa faune et sa flore marine.

C'est un édifice volcanique, inhabité, de 3,5 km² de superficie dont le plus haut sommet atteint les 300 mètres.

On y trouve en particulier des requins marteaux, requins soyeux, mérous géants...

Ce vaste parc marin est l'un des sites de plongée les plus remarquables du monde!



Concordia, en Argentine, et Villers-sur-mer deux villes soeurs de châteaux!

La lettre de Villers du trimestre précédent vous présentait le partenariat, en cours d'élaboration, entre la Ville de Villers-sur-mer et celle de Concordia en Argentine.



Il était également rapporté la visite du Maire de Concordia à Villers-sur-mer, au cours de laquelle nous avions pu lui présenter notre ville. Nous avions alors exploré les pistes de collaboration possible et poser les bases de notre futur partenariat.

A l'invitation du Maire de Concordia, et avec le soutien technique et financier des Ministères des affaires étrangères Argentin et Français, Gérard Vauclin, accompagné de son épouse, s'est rendu en visite officielle à Concordia au mois de janvier dernier. Une convention de partenariat a été signée entre nos deux villes, vous pouvez en voir la manifestation solennelle sur une des photos de cette page, laquelle formalise les relations futures entre nos deux villes. Elle met en avant les synergies qui prévaudront aux échanges futurs, à savoir le tourisme et son économie, la culture et plus particulièrement la paléontologie.

Villers-sur-mer affirme ainsi sa volonté de s'ouvrir vers l'extérieur, pour continuer à se développer harmonieusement dans l'intérêt de tous ses concitoyens.

La prochaine lettre de Villers vous fera découvrir la ville de Concordia, avec comme support quelques photos prises à l'occasion de la visite de notre Maire.





Vie communale • • •

Les travaux de voirie



Rue des Martrois

Les trottoirs vont être rénovés. Trois places de stationnement sont réservées aux handicapés, deux aux abords du centre commercial et une autre près de la résidence Deauville 2000. Les anciennes bordures en béton anti-stationnement ont été remplacées par des potelets métalliques.





Les trottoirs de tout le secteur Est de la ville vont être rénovés courant 1er semestre 2013.

La sécurité aux abords de l'école





Deux plateaux ralentisseurs successifs sont posés afin de garantir et d'assurer un maximum de sécurité supplémentaires pour les usagers.



Suite aux travaux communautaires de refoulement d'eaux usées du rond point Loutrel vers le marais de Villers, la voirie et les trottoirs de cette partie de voie feront l'objet, au printemps, d'une réfection complète.



Le terrain de pétanque, en travaux cet hiver, sera terminé pour cet été. C'est un bel aménagement aux abords des tennis couverts. Il comptera 24 lignes de jeux sur un terrain de 810 m².

Les autres travaux





Au Centre Nautique de Villers (CNV), les clôtures du parc à bateaux seront remplacées au printemps.



Les barrières en bois vont être remises en état, le pont en bois a été démonté et il y aura également une nouvelle pose de garde-corps aux abords des bassins. Et cela dès le printemps!

Le marais

L'espace naturel du marais a vu ses équipements confortés : aire de pique-nique, jeux et plantations diverses.

Un parcours pédagogique a été créé. Il est complété par différents modules de jeux, un bac à fouille, une marelle, une table pédagogique, une ammonite géante.

La mare à gabion est en cours d'aménagement pour pouvoir être en eau toute l'année « Nous espérons ainsi accueillir plus d'animaux sauvages, dans un endroit moins fréquenté que le plan d'eau » souligne Gérard Vauclin, maire.

Vie communale • • •

Les travaux



Les bureaux situés à l'entrée de la mairie, accueil et urbanisme, ont été rénovés.

Un rafraîchissement qui n'avait pas été fait depuis 1997.

Les bureaux, ainsi que le hall d'entrée sont plus clairs, et surtout bien plus ordonnés « Les peintures ont été refaites par les services techniques de la commune et les stores ont été changés » informe Stéphanie Hirbec, adjoint administratif principal, chargée de l'accueil et du secrétariat du maire.

Urbanisme, fini les grands plans, place à l'écran géant!

Le hall d'entrée a subi également quelques transformations, plus question d'avoir des affichettes accrochées partout ! La communication est maintenant rangée dans des compartiments agréables « Un module suspendu et transparent pour l'affichage a été installé, il sup-

prime ainsi les affiches qui étaient scotchées aux portes vitrées de l'accueil! » poursuit Stéphanie Hirbec. Des supports transparents ont également été installés pour recevoir la documentation, les revues municipales...

Un service urbanisme à la pointe du progrès !

A l'urbanisme, fini les supports papier et les plans d'urbanisme immenses qui prenaient de la place dans des meubles cadastraux très encombrants. Place à la modernité et à l'informatique! Un écran géant a été installé.

Marie-Paule Chapron, rédacteur au service de l'urbanisme, pilote cet écran à partir d'un ordinateur, et d'un logiciel spécial urbanisme "Géosphère"

Tout y est! le cadastre, la ZPPAUP, le PLU.. Chaque zone de PLU a son réglement accessible avec une grande facilité « c'est un grand progrès pour le service urbanisme, car dorénavant j'ai la possiblité, de faire des captures d'écran! c'est bien plus facile et moins laborieux qu'avant, et surtout plus rapide que les photocopies de plans parfois immenses! » explique Marie-Paule Chapron. Maintenant en clic, tout est envoyé par mail!

Pourquoi une telle installation?

C'est sur une idée de Gérard Vauclin, maire de Villers, qu'est né ce projet « Tout a commencé en janvier 2013, lorsqu'il a fallu afficher le PLU. Le plan allait du plafond jusqu'au sol! et pas évident non plus de le photocopier! Cette idée lui est venue à cause du volume des plans » explique Marie-Paule Chapron. « Et surtout, le maire tient à ce que tout soit propre et bien rangé » renchérit-elle.



Les archives de la mairie de Villers déménagent. Situées auparavant à La Celloise et aux Ormes, depuis de très nombreuses années, elles arrivent peu à peu au 2e étage de la mairie annexe.

Un nouveau local pour les archives de la mairie!

«Les archives sont rassemblées en un seul local, c'est bien de tout regrouper. Les anciens locaux étaient devenus trop exigus, et surtout étaient humides » explique Joël Hamelin, directeur des services techniques.

Plus proches aussi de la mairie, les archives sont plus facilement accessibles au personnel communal.

40 m3 de papiers!

Sept à huit camions de 5 m3 ont été remplis de papiers!

Ces archives sont l'histoire de la commune, elle font partie du patrimoine!

Les archives sont régulièrement purgées par les services des archives départementales. La plus ancienne remonte à 1924 ! il s'agit du "traité des concessions des eaux". D'autres sont plus récentes, on y retrouve l'urbanisme, les élections, l'état civil, la comptabilité... Le tout réuni dans un confortable trois pièces de 106 m²!

Les locaux ont été aménagés et équipés par les services techniques de la Ville « Un renforcement adapté de l'électricité a été nécessaire, et nous avons installé de nombreuses étagères pour recevoir les archives. Les murs ont été repeints, et les Velux ont été changés » poursuit Joël Hamelin.

Le tennis



Les travaux de réfection exécutés

La première phase de réfection des courts de tennis, réalisés par la commune, est achevée. Deux terrains en terre battue ont été refaits ainsi que deux courts en dur. Ils sont maintenant dotés d'une surface de jeu dénommée «terre battue tous temps», ce qui permet une utilisation tout au long de l'année, avec un confort et un plaisir de jeu excellents.

Le mur d'entraînement a été rénové avec une surface de type gazon synthétique et les mini courts sont revêtus d'une résine neuve.

La deuxième phase est en cours

Décidés par le conseil municipal, les travaux de la deuxième phase, concernant le court central, sont pratiquement terminés. Il reste la surface de jeu et la clôture.

Le portail d'entrée du tennis club sera remplacé par modèle "style" années 30.

Et enfin, un aménagement devant le club house est en phase d'être terminé. Il s'agit d'une belle terrasse en bois, réalisée par les services techniques de la commune. Un espace qui incitera à la convivialité! Tous ces travaux seront réalisés avant les vacances de Pâques, sous réserve que les conditions météorologiques ne viennent pas contrarier leur bon déroulement.

« Tout est fait pour que ceux qui pratiquent le tennis à Villers, abonnés ou joueurs de passage, puissent y trouver un accueil convivial, avec des structures d'excellente qualité. Je souhaite que ce club donne envie d'y venir, et surtout d'y rester » conclut le président de l'EPIC.



Les réserves du Paléospace

La commune de Villers a acheté et restauré les bâtiments de la gare SNCF afin d'y créer les réserves visitables du Paléospace. L'aménagement de ces réserves a été finalisé récemment.

La Ville a installé des compactus, meubles adaptés aux réserves de musées permettant de supporter des masses importantes, tout en optimi-

sant l'espace de circulation.

Les fossiles ou les lots de fossiles ont été conditionnés pour les protéger et les rendre accessibles rapidement aux différents chercheurs. Actuellement, plus de 1900 boites ont été réalisées, protégeant ainsi les fossiles, permettant une conservation du Patrimoine de Villers de façon pérenne et répertoriée.

En 2009, les collections du Paléospace ont été récolées et numérisées et elles peuvent être également consultées par internet sur Muséobase :

http://www.musees-basse-normandie.fr/musees-normandie-collections/collections-musees-normandie_recherche.php

Ce travail d'inventaire, financé par la commune : numérisation, conditionnement et éventuellement restaura-

tion des fossiles, se poursuivra en 2013,

en intégrant progressivement les nouveaux dons dans la collection. Les collections Musée de France sont déposées auprès de la ville de Villers, leur conservation est assurée par la ville de Villers, le Paléospace en assure la maintenance, par délégation.

boîtes ont été
réalisées pour
protéger les
fossiles!

Vie communale • • •

LA BONNE TENUE DE NOTRE VILLE EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Un ménage de printemps dans le respect de notre environnement!

Le retour du printemps donne bien souvent l'envie d'un léger renouveau extérieur et parfois intérieur.

Et si jamais c'était le grand « nettoyage de printemps » dans les placards, greniers, caves, garages ... des Villersois, voici un article pour vous, permettant de rappeler comment notre commune gère le ramassage des encombrants et des déchets tout au long de l'année!

Un nouvel arrêté

Dans l'optique d'améliorer la collecte des déchets à Villers-sur-Mer, un nouvel arrêté a été pris et signé rappelant notamment les fondements d'une organisation privilégiée dans notre ville : Une collecte des déchets verts et des encombrants tous les mois.



Rappelons en amont que :

Tout dépôt sauvage de déchets, qu'elle qu'en soit la nature (ordures ménagères, déchets recyclables, déchets verts ou encombrants) est formellement interdit sur le domaine public.

Plus jamais ça !

Les déchets verts sont collectés par les services de la commune, deux fois par mois, les 2e et 4e lundis de chaque mois. A des fins de bon fonctionnement de ces ramassages, ces déchets végétaux doivent être impérativement déposés sur la voie publique

les dimanches soirs qui précèdent les jours de ramassage sus mentionnés ou le matin avant 7h00.



Les déchets verts

Pour les déchets verts, la dénomination comprend tous les déchets végétaux provenant des cours et jardins des particuliers tels que les tontes de gazon, les tailles de haies, les branchages, les feuilles, les fleurs fanées... Et sont exclus de nos collectes les déchets verts en porte à porte, les déchets verts déposés en vrac, les volumes au-delà d'un mètre cube, les branches de plus de 5 centimètres de diamètre ou de plus d'un mètre de long, les troncs, les souches, la terre.



Les encombrants

Quant aux encombrants, la commune offre aux Villersois un ramassage **tous les 1er lundis de chaque mois.**

Et toujours en vue du respect d'une bonne organisation de cette collecte et des services y travaillant, les encombrants doivent être impérativement déposés sur la voie publique le dimanche qui précède

le 1er lundi de chaque mois ou le matin même au plus tard pour 7h00.

Qu'est ce qui est considéré comme un encombrant ménager ?

Les meubles, les literies, les moquettes, les déchets issus de l'activité domestique des ménages qui en raison de leur poids ou volume, ne peuvent pas être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères.

Mais les déchets d'équipement électriques et électroniques comme : les petits et gros électroménagers, ordinateurs, TV, hi-fi, outillages électriques... ne doivent pas être déposés sur les trottoirs chaque mois lors du rendez-vous de la collecte d'objets encombrants.



Intolérable!





De même, un volume d'encombrants correspondants à un déménagement de propriété ou d'appartement ne peut être toléré.

Tout dépôt illicite et entrave aux règles énumérées ci-dessus et reprenant celles de l'arrêté municipal, librement consultable en mairie, comme : le dépôt en dehors des jours de collecte, en quantité trop importante, sans respecter les conditions de dépose, sur des sites non autorisés.... peuvent donner lieu à des poursuites du déposant.

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter, de déverser en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, sont passibles d'une contravention pouvant aller de $35 \in \grave{a} 38 \in .$

De la même manière, les déposants ne respectant pas les conditions fixées en matière de jours et d'horaires de collecte sont passibles de la même contravention.

Ceux qui entravent ou diminuent la liberté ou la sécurité de passage en se débarrassant de leurs matériaux ou objets quelconques sur la voie publique sont susceptibles d'être sanctionné par une contravention allant de 135 € à 750 €.

Enfin, le fait d'abandonner des déchets sur la voie publique ou privée lorsque ceux-ci ont été transportés à l'aide d'un véhicule, est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 €.





Augmentation d'effectifs, montée en grade, secours en mer...

Le centre de secours de Villers ne cesse de bouger, c'est une petite caserne qui monte en flèche.

« À ma nomination de chef, en 2006, mon objectif premier était le recrutement. Nous étions 12 sapeurs pompiers à l'époque, 3 sous-officiers, 4 caporaux et 5 sapeurs » confie Stéphane Tribhou, lieutenant, responsable du centre de secours de Villers. « Nous avons aujourd'hui une forte augmentation d'effectif avec 27 sapeurs pompiers volontaires, parmi eux, 5 femmes et 22 hommes, soit 1 officier, 5 sous-officiers, 13 caporaux, 8 hommes de rang, et 4 Jeunes Sapeurs Pompiers, malgré les difficultés de recrutement dans le département » poursuit le lieutenant.

De plus en plus de formations.

« Notre métier est de plus en plus exigeant, et demande de plus en plus de formations » constate le lieutenant-colonel Gilles Agnès. Sur l'ensemble de l'année, chaque sapeur-pompier a reçu une formation de 40 h, et une journée à l'école départementale de Vire.

Teddy Doyhamboure et Mathieu Malfilatre, qui ont intégré le Centre en novembre 2011, sont désormais titulaires de leur formation initiale d'adaptation (FIA) complète.

Secours en mer à l'année.

Un centre de secours qui prend de plus en plus d'ampleur avec le secours en mer à l'année sur la bande des 300 m « trois sapeurs pompiers ont reçu le diplôme de secours aquatique » confie Stéphane Tribhou « Et nous avons maintenant une embarcation à fond plat! » poursuit-il. Une unité qui sera désormais dirigée par Jérôme Ripeaux, SAV 3, et par Gaetan Ledolley.

En 2012, le centre de secours est intervenu à 683 reprises, soit 7 % d'augmentation par rapport à 2011.

46 feux, 465 secours à personnes, 126 opérations diverses, 46 accidents de la route « Ce qui représente deux interventions par jour »



Du côté de la caserne des sapeurs pompiers



téphane Tribhou, adjudant-chef de groupe a reçu son grade de lieute-nant, le 13 janvier, dans la salle panoramique du casino de Villers. Un diplôme obtenu en 2011, pour une nomination effective en janvier 2013.

Un grade bien mérité, une belle histoire...

Tout commence en 2003, quand l'existence même du centre de premiers secours était mis en cause. Situation inquiétante pour Gérard Vauclin, maire de Villers « Etait-il concevable qu'une

ville de près de 10 000 logements et 41 000 lits soit sans défense incendie et sans service de premiers secours! »

Une opportunité s'est présentée, la candidature de Stéphane Tribhou par ailleurs sergent-chef à la caserne de Touques, et un emploi dans les services municipaux. Il lui a été proposé le challenge suivant : rejoindre les services de la Ville, et parallèlement le centre de premiers secours de Villers, avec comme objectif le développer et le rendre pérenne. Mission accomplie !

Stéphane Tribhou a reçu son grade de Lieutenant

Quelques dates

- 1988, arrivée de Stéphane Tribhou au centre de secours de Deauville, 6 ans après, il est nommé Caporal. ■ 1997, il devient sergent, puis sergent-chef en 2000.
- En 2003, arrivée à la caserne de Villers pour devenir adjudant en 2004,
- chef de centre en 2006,
- adjudant-chef en 2007.
- chef de groupe en 2009,
- et enfin lieutenant en 2013.

Du côté des employés communaux

Médailles d'honneur communale

Michel Patry a reçu la médaille d'honneur communale en vermeil pour 30 ans de service.

La médaille d'argent pour 20 années de service a été remise à Laurence Boudier, Magali Parey, Dominique Petit et Martika Laroche.

Départs en retraite

Marcel Mevel « est arrivé en 1981, juste pour la création des espaces verts aux services techniques » a remarqué Gérard Vauclin, maire. Il a reçu un taille-haie offert par la municipalité et l'amicale du personnel communal.

Chantal Caillon et Christian Parey ont reçu un ordinateur portable et François Quignette un bon d'achat.



A l'école • • •







24 élèves de maternelle ont visité la caserne des sapeurs pompiers

Stéphane Tribhou, lieutenant, a reçu la classe de Caroline Raclot, la grande section de l'école maternelle Victor Duprez.

« Le but de cette visite est de faire connaître le métier de pompiers » explique l'institutrice. Les enfants ont su répondre à quelques questions très simples, comme «qui connait le numéro des pompiers ?» le 18! a aussitôt répondu Yannis.

Le matériel et la tenue

Stéphane Tribhou a présenté son métier, le matériel dont le fameux camion «qui éteint le feu», le bateau de secours en mer, et les différentes tenues des pompiers, notamment une moins connue « celle qui détruit les nids de guêpes », une combinaison toute bleue avec un masque grillagé.

La tenue « pour éteindre le feu » a fait l'unanimité! Plusieurs élèves n'ont pas hésité à essayer le casque et enfiler la veste de feu, un peu grande, certes, mais ils avaient quand même fière allure!

Sans oublier le gros camion rouge!

La rencontre élèves et sapeurs pompiers s'est terminée par une visite « du gros camion rouge», suivie d'un délicieux goûter. Une matinée qui a très certainement fait des émules!

A la question de Caroline Raclot « Qui veut être pompier plus tard ? » Huit élèves ont levé le doigt.



Amanda Favier, violoniste professionnelle, en visite à l'école maternelle

Amanda Favier, talentueuse violoniste, est intervenue en février, à l'école maternelle.

Durant toute une matinée, elle a charmé 120 élèves de la petite section maternelle aux CE1. Et cela, bénévolement, car « J'habite Villers », confie la musicienne.

« Amanda Favier nous a fait là un véritable cadeau. Elle n'intervient jamais dans les écoles. C'est donc notre première ambassadrice de la musique », se réjouit Chhun-Na Lenglart, présidente de l'Association des parents d'élèves maternelle, et organisatrice de la manifestation.

Les élèves ont appris ce qu'était un violon, un archet, le métier de luthier, une partition, et qui l'écrit...

Quel âge peut avoir un violon? « Le mien a presque 300 ans, il est composé de 85 pièces de bois », répond Amanda Favier.

Petites confidences

Après la théorie, place à la pratique. La violoniste a charmé les petites oreilles avec une « petite Gavotte » de Jean-Sébastien Bach, puis Paganini, avec un extrait de Caprices, L'Eclat de rire, un morceau très rapide et très joyeux, Vivaldi et Les Quatre saisons. Et enfin un extrait plus triste du compositeur contemporain, Nicolas Bacri, « pour montrer qu'un violon peut exprimer toutes les émotions ».

« J'avais 4 ans quand j'ai joué mes premières notes sur un piano, confie Amanda Favier. Puis, à 6 ans, mes parents m'ont offert un violon pour mon anniversaire. J'ai pris des cours, j'ai beaucoup travaillé, tous les jours... pour enfin donner mon premier concert, en public, à l'âge de 9 ans »

Certains enfants n'avaient jamais vu un violon de si près. Surtout « c'était l'occasion de leur faire écouter un peu de musique classique », conclut Chhun-Na.

Amanda Favier, première ambassadrice de la musique classique à l'école maternelle!



C'est l'âge du premier concert en public d'Amanda **Favier**

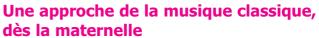


Les élèves ont appris ce qu'était un violon, un archet, le métier de luthier, une partition, et aui l'écrit...

Chhun-Na Lenglar







28 enfants de la grande section de l'école Victor Duprez, ont découvert la musique classique grâce à l'Orchestre régional de Basse Normandie lors d'un atelier "Un enfant au coeur de l'Orchestre".

L'origine de cette démarche ? une idée qu'a eu Chhun-Na Lenglart, présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l' école Maternelle « J'ai l'habitude d'emmener mes enfants aux concerts d'été des Nouveaux Talents. C'est bien que les enfants apprennent à reconnaitre les instruments de musique, dès leur plus jeune âge! C'est une bonne approche de la musique classique»

Très intéressés, les enfants étaient assis à côté des quinze musiciens, voire sur leurs genoux! « ils ont appris à reconnaitre le son de six instruments, violon, flute traversière, contrebasse, haut-bois, clavecin et violoncelle » poursuit-elle.

Un après-midi musique qui a ravi petits et grands! Y aura de nouvelles vocations en perspective ?





Les classes de Cm2 de Mme Lecomte et de Ce2-Cm2 de Mome Claquin et de Mo. Térin sont allées voir la pièce de théatre: "Le malade imaginaire" de Molière au théâtre du Probec à Darnétal, près de Rouen. Nous y arons été acueillis par Ma. Deprez, à la fois parent d'élève et metteur en scène, qui nous a fait visiter son majestuoux théâtre. Nous avons pu apprécier cette comédie où Molière se moque des médecins de l'époque. Les dèves de Cm2 de Mme Lecomte



80 élèves à l'école du cirque Borsberg

De la grande section maternelle aux CE1, les élèves de l'école Victor Duprez ont suivi, tour à tour, une initiation au cirque pendant quinze jours, en février dernier. Répartis en cinq groupes, les 80 enfants ont passé deux heures par jour sous le chapiteau dressé par le cirque Borsberg.

Tour à tour funambules, jongleurs ou acrobates

La famille Borsberg propose ainsi aux établissements scolaires des ateliers pédagogiques. Séance après séance, les élèves découvrent le trapèze, le jonglage, le fil de fer, l'équilibre sur boule et Rola-Rola... «Ils choisissent ensuite la discipline dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise. Ces ateliers cirque demandent beaucoup de concentration pour la coordination des gestes et la maîtrise de soi » informe Chhun-Na Lenglart, présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l'école maternelle.

Les élèves ont présenté un spectacle de cirque aux parents

A l'issue de cette formation, les artistes en herbe se sont produits ensuite sur la piste du cirque pour offrir un spectacle aux parents «C'est une expérience enrichissante qui leur donne confiance en eux. Ils ont dû gérer leur stress et la peur du public » ajoute t-elle. Une expérience financée par l'école, à raison de 9 € par élève et par l'Association des Parents d'Elèves qui a attribué 50 € par enfant «Pour revenir un peu dans nos frais, nous avons vendu des programmes, des gâteaux confectionnés par les mamans, des boissons et des photos prises lors des séances de travail et lors du spectacle». Cette classe cirque a été validée par l'Inspection Académique.



A l'école, les élèves ont fait le cirque!







La vie au Villare • • • Reportage



Plus de 4000 visiteurs au salon du modélisme

Le salon du modélisme qui a eu lieu au Villare, espace culturel et associatif de Villers, a bien tenu ses promesses avec plus de 4 000 visiteurs!

Un salon plus étendu que les années précédentes, toutes les salles du Villare étaient occupées, des pôles attractifs bien ciblés, il y en avait pour tous les âges et tous les goûts, des exposants passionnés et intarissables, de nombreuses démonstrations dans les airs, dans l'eau et sur route, la gratuité des ateliers de montage de maquettes... ont été autant d'éléments qui ont contribué à la réussite de ce salon.

Les visiteurs n'ont pas été déçus, ils ont retrouvé leur âme d'enfance!

Le 3e salon du modélisme









De gauche à droite, Ludovic Genest, les élèvesphotographes qui ont exposé, Jessica Jossic et Jean-Paul Durand, organisateurs de l'exposition.

Artistes en herbe, les photos du 50e parallèle au Villare

Une centaine de photos, prises par les élèves du collège André Maurois de Deauville, lors d'un projet Européen, était exposée au Villare, durant le mois de février « Cette idée est née il y a deux ans. Nous avons eu la chance d'être sélectionnés auprès du rectorat pour un projet photo sur l'Europe dans le cadre d'un programme appelé Comenius » explique Ludovic Genest, professeur d'histoire géographie au collège André Maurois de Deauville.

Le collège Maurois a pris le parti de « photographier l'Europe dans toute sa latitude et diversité » poursuitil. Les photos ont été exposées au Villare, d'une part parce « Certains élèves habitent Villers, et aussi parce parmi ces clichés primés, il y a la plage de Villers! »

Cinq artistes ont présenté leurs oeuvres

Premiere rencontre de sculpteurs!



Du 8 au 18 mars, cinq artistes sont venus nous faire découvrir leurs visions du monde à travers leurs œuvres en pierre, marbre, bois, acier et plâtre.

Jacques Bergamasco, Caroline Sudre Francis Chirot, Sue Riley et Michel Pasquet ont présenté leurs sculptures au Villare, pour le plus grand plaisir des visiteurs, durant ces quelques jours d'exposition.





2012 fut une année toute en histoires, l'aventure continue en 2013. Avec l'objectif «de promouvoir la lecture à haute voix et le goût des mots, spécialement auprès des adultes » confie Mitsou.

Dire Lire propose cette année encore une variété d'activités

A l'atelier d'écriture Les Mots et la Plume , les adultes se réunissent un jeudi sur deux, à 18h, pour «plonger dans leur imaginaire, jouer avec les mots, les assaisonner d'humour et souvent d'un brin d'audace bien sympathique ! et savourer tous ensemble les textes ainsi créés ». Et bien sûr, Mitsou proposera, au cours de l'année, ses Moments de lecture pour adultes (et ados), un temps pour écouter et découvrir les textes qu'elle sélectionne et lit, en toute convivialité, autour d'un verre.

Pendant les vacances scolaires. Les enfants, petits et grands (3 à 7 ans), fidèles ou nouveaux, retrouveront leur atelier Libres Z'Héros, «l'occasion pour eux de faire la preuve de leur imagination, et prolonger euxmêmes la magie du conte ». Les tout petits, dès 8-10 mois et jusqu'à 2ans ½, accompagnés d'un adulte complice, chanteront et joueront en rythme avec les Comptines et petits mots contés. Tel : 06 73 50 56 17 direlire.lesmots@yahoo.fr



La fièvre zumba au Villare!

Des cours de Zumba sont dispensés au Villare, c'est nouveau et c'est déjà un succès ! « La zumba est un mélange de fitness, de danse et d'aérobic sur chorégraphies, ambiance latino. Les cours sont très dynamiques !» explique Stéphanie Dolley, professeur. Ce concept en vogue dans le monde, se développe chez nous.

« Le principe est de passer une dizaine de musiques sur une séance et de danser dessus sur des chorégraphies qui seront les mêmes toutes les semaines pendant environ un mois» explique Stéphanie Dolley « Ainsi, au bout de 2 séances, on connaît les pas et on peut vraiment se faire plaisir. Au bout d'un mois, on enlève 3 ou 4 musiques et on en remet des nouvelles » poursuit-elle. Cours tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30.

Tel: 06 15 40 82 18



Le Hip-Hop pour tous avec Vincent Nkumu

Le Hip-Hop, revient en force au Villare! Dispensés par Vincent Nkumu, professeur de danse à Caen, les cours de hip-hop sont pour tous, adolescents et adultes. Le hip-hop comporte différentes danses, comme le hip-hop au sol appelé break dance et le hip-hop debout, celui que Vincent Nkumu a décidé d'apprendre aux jeunes.

Cours tous les vendredis, de 18h15 à 19h15 pour les ados et adultes.



Danse Modern-jazz

Les cours de danse Moderniazz est une section de l'AJV. « Nous travaillons sur les chorégraphies de danses très modernes, en ce moment le groupe des adolescents sont sur les musiques Pink, Katty Perry, Shy'm, David Guetta, Michaël Jackson...» annonce Alice Boisramé de Valens, éducatrice sportive, titulaire d'un brevet d'État métiers de la forme « Le groupe des plus perfectionnés travailleront sur le Cabaret ». Tout cela afin de préparer un spectacle en fin d'année scolaire.

Cours d'essais gratuits. Tel 02 31 14 51 65.

La danse orientale avec Shakti

Shakti est professeur de danse orientale Egyptienne. Elle propose des cours de "Mut" au Villare.

Comment se déroule un cours ?

Ce sont des cours d'une heure. On prépare son corps avec un échauffement, et ensuite on va apprendre le "mut" une danse typiquement Egyptienne, c'est ma spécialité! On va travailler la partie dite "interdite" du périnée et du bas-ventre afin d'acquérir de la souplesse. C'est très bien pour une femme qui vient d'avoir un bébé, la danse permet de remettre les organes en place. Il y aura des enchainements de mut, et une chorégraphie, pour terminer l'année avec un spectacle. A qui s'adressent vos cours? Ils s'adressent à toutes les femmes, sans restriction au niveau du corps. Ce n'est pas grave si on est un peu enrobée, ce n'est pas de la danse

Cours. Tous les mercredis de 20 h 30 à 21 h 30. Tel : 06 87 94 54 88.

classique!



Le Chi Gong Quan Taï Chi santé et bien-être

Un dimanche sur deux, au Villare, ont lieu des cours Chi Gong Quan Taï Chi santé et bien-être, dispensés par Xavier Alexandre

« S'épanouir, être bien dans sa tête et dans son corps » c'est ce que propose ce professeur, élève de Jean-Luc Lesueur.

« Je pratique la gymnastique chinoise depuis 15 ans. J'exerce entre Paris et la Côte Fleurie, en l'occurence Deauville et Houlgate » poursuit Xavier Alexandre, qui, en 2010, à Oxford, est devenu champion d'Europe de Taï-Chi.

Qu'est-ce que le Chi-Gong?

C'est un travail énergétique chinois vieux de 5000 ans. On apprend à travailler son corps avec la recherche d'alignement du corps, l'équilibre en position fixe. On apprend à ressentir, multiplier, conduire le Qi (énergie du corps) en pratiquant des exercices souples, toniques, en méditation. Les voies de conduction du QI sont les méridiens d'acupuncture.

Chi Gong Quan Taï Chi santé et bien-être. Un dimanche sur deux, de 10 h à 11 h 15, au villare. Tel. 06 17 43 34 68 ou Denise Jouan au 02 31 98 58 86.

Au Villare, on peut aussi apprendre à jouer au billard!

Des cours de billards sont prodigués au Villare « C'est au choix, soit du billard anglais ou du billard américain» informe Jean-Claude Sévire, responsable.

« Je fais du billard depuis plus de vingt ans et je connais quelques petits secrets que je peux enseigner» poursuit-il.

Au Villare, il y a deux billards, un au rez-de-chaussée et un autre à l'étage. Les cours ont lieu tous les lundis « Pour apprendre à jouer au billard, il faut avant tout être très observateur et décontracté » remarque Roger Olivier, le second professeur de billard.

Cours de billard. Tous les lundis de 15h à 17h. A partir de 10 ans. Tel au 02 31 98 20 91.

Le Villare, espace associatif et culturel 26 rue du Général de Gaulle Tel : 02 31 14 51 65 Heures d'ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h Fermé mardi et dimanche



Vie associative • • •

Le social





l'aide à domicile traverse une zone de turbulences

es bénévoles et les salariés de l'Association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) se sont réunis en présence des représentants des onze communes adhérentes à l'ADMR, Auberville, Benerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Bourgeauville, Branville, Douville-en-Auge, Gonneville-sur-Mer, Saint-Pierre-Azif, Saint-Vaast-en-Auge, Tourgéville et Villers-sur-Mer.

L'occasion pour Andrée Quetel, présidente de l'ADMR de faire le point « Pour l'année 2012, nous avons réalisé 36 000 heures de travail »

Ces heures de travail sont réparties, en grosse majorité auprès des personnes âgées, dépendantes, des familles en difficultés, et des handicapés. « Nous avons 200 bénéficiaires sur onze communes, et l'effectif du service est de 32 salariées et 14 bénévoles ».

L'association n'est pas vraiment optimiste

« Le secteur de l'aide à domicile traverse une forte zone de turbulences. Après les prémices de 2012, nous craignons une année 2013 difficile en raison de la rétraction des caisses de retraite et de l'application stricte des prises en charge de l'APA (l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) avec minoration des aides accordées » annonce la présidente.

Malgré ces difficultés, la situation est saine et le budget est équilibré

« Les contributions de nos communes, la participation active de nos bénévoles et le professionnalisme de nos aides à domicile nous permettent de continuer à apporter le maximum de bien être aux personnes aidées par notre réseau »



C'est le nombre de pièces triées par mois

L'association des Familles Villersoises

L'Association des Familles Villersoises (AFV), dont la présidente est Maud Buhot, organise chaque jeudi de 14h à 17h, Salle St Paul, un goûter gratuit avec des jeux de société, cartes, scrabbles... «Afin de rompre l'isolement et permettre à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale»

Une trentaine de bénévoles confectionnent de bons gâteaux pour ce rendez-vous hebdomadaire.

Afin de financer ces rencontres, des braderies sont organisées « Le produit des ventes , qui provient de dons, sert non seulement à offrir les goûters, mais aussi à organiser un voyage annuel » confie Maud Buhot. Une manifestation qui obtient chaque année un énorme succès, car elle propose des milliers de vêtements, sacs à main, chaussures... offerts par de généreux donateurs, et vendus à des prix défiant toute concurrence.

« Une trentaine de bénévoles trient en ce moment les vêtements, soit 1500 à 1800 pièces par mois afin de contrôler leur propreté et leur qualité. Ces vêtements seront vendus à la braderie d'été qui aura lieu le samedi 4 et le dimanche 5 Mai de 9h à 12h30 et 14h30 à 18h »

Le dépôt de ces vêtements se fait tous les samedis matin de 10h à 12h au Foyer St Paul.

Les anciens combattants

réfléchissent au regroupement

Les Anciens Combattants se sont réunis, en assemblée générale, sous la présidence de Michel Vancoille.

« Notre association compte 59 adhérents. La section de Villers diminue, il y a les décès. Cette situation nous préoccupe, car la moyenne d'âge est de 75 ans, et le plus jeune a 72 ans! »

constate Michel Vancoille en ouvrant l'assemblée, avant d'observer une minute de silence en mémoire de Franz Wallerstein, Daniel Cauchois et Claude Bidard, décédés, l'an passé.

« Il va falloir trouver une nouvelle orientation, une solution qui satisfera tout le monde, peut-être envisager un regroupement d'associations » poursuit Michel Vancoille.

« Heureusement, de nouveaux membres arrivent, dont deux qui ont fait l'Algérie ». Les nouveaux membres sont Jean-Claude Ardent, Désiré Bourgeon et Chantal Salzet.



« Cette année, il n'y a pas de renouvellement de bureau, le prochain sera en 2015 »

Carte du Combattant

À 75 ans, on a le droit à une carte de Combattant « C'est intéressant au niveau fiscal, elle donne droit à une demi-part en plus! C'est valable aussi pour les veuves »

Devoirs de mémoire.

Comme chaque année, les ACPG ont rempli leur devoir de mémoire en participant à toutes les cérémonies officielles et autres, comme les décès, tant dans la commune que dans les villes voisines. « Ce n'est pas parce qu'on est âgé qu'on ne peut plus rien faire, participer c'est honorer ceux qui ont œuvré pour le bien de tous ».

L'association traite aussi des dossiers d'aides et de secours auprès de l'Office national des anciens combattants ainsi que des droits concernant les cartes, titres et médailles, comme le Bleuet de France, qui a rapporté 403 € en 2012.

« Je tiens à remercier les Amis du mont Canisy, toujours présents. Ils pallient à l'absence de fanfare »



C'est un mercredi sur deux!

Jeux de cartes, dominos, scrabble... pour les plus de 60 ans

Les personnes âgées de plus de 60 ans se retrouvent avec beaucoup de plaisir un mercredi sur deux à la salle panoramique du casino de Villers.

Des rencontres où jeux de cartes, dominos et scrabble, agrémentent la vie de plus de 45 seniors « ils se réunissent deux fois par mois, le mercredi, d'octobre à la mi-mai. Ils aiment se rencontrer, et sortir un peu de leur domicile. Nous allons les chercher en car si il y a besoin » explique Monique Becel, adjoint au maire chargée des personnes âgées et du social.

« Toute nouvelle personne intéressée peut venir nous rejoindre » ajoute t-elle. Un délicieux goûter, offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) agrémente ce moment où les conversations vont bon train.

Goûters des Seniors. A partir de 14 h, salle panoramique du casino de Villers. Tel 02 31 14 65 13 pour renseignements.

Vie associative • • •

La culture





L'Amicale des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire

« L'Amicale des Parents d'Elèves est une association à but non lucratif, dont l'objectif est de contribuer à l'éveil, au bien-être et à l'épanouissement des enfants scolarisés, en privilégiant une forte collaboration avec les maîtresses et la direction » explique Chhun-Na Lenglart, présidente des deux Amicales, maternelle et primaire.

Concrètement, l'APE intervient sur proposition des enseignantes, dans : l'achat de matériels pédagogiques pour le quotidien des enfants ; le financement (total ou avec la municipa lité) de sorties et animations scolaires ; des classes de neige, en primaire, l'organisation et l'animation d'ateliers pédagogiques. « Dans la pratique, pour réunir les fonds nécessaires, nous menons des actions tout au long de l'année scolaire : ventes de goûters avec des gâteaux faits maison, vente de photos des enfants lors d'une manifestation, un loto, un baby vide-grenier, une kermesse... » poursuit-elle.

Bureau APE maternelle. Chhun-Na Lenglart 06 29 58 25 38, la vice-présidente Sophie Bourgin 06 60 52 90 93, ou la secrétaire Jessica Jossic 06 77 96 15 80.

Bureau APE primaire. Chhun-Na Lenglart, présidente; Sonia Veiss, vice-présidente; Marie-Laure Guérin, trésorière et Soëzic Ronssin, secrétaire.

Culture et bibliothèque pour Tous

« Nous sommes une équipe de huit bénévoles. Notre association Culture et Bibliothèque Pour Tous est affiliée à l'Union Nationale des Bibliothèques Pour Tous. Celle-ci compte 800 bibliothèques sur le plan national, dont 17 dans le Calvados » explique Nicole Chedru.

Le secteur jeunesse a rajeuni!

« Nous avons retiré les livres abîmés ou obsolètes. Nous avons garde uniquement les livres récents en bon état et acheté des nouveautés, albums, premiers romans, BD, pour enfants et juniors »

Quelques chiffres. Il y a environ 8000 livres adultes et 1000 pour le secteur jeunesse. 132 familles sont inscrites à l'année et 30 temporaires, c'est à dire les familles de passage inscrites en juillet et août.

Prêt de livres. Secteur adulte 1 € ; secteur jeunesse 0,50 €. Prêt gratuit pour les enfants de Villers.La cotisation annuelle est de 10 € par famille. Pour les vacanciers séjournant entre une semaine et un mois, la cotisation est de 4 €.

Bibliothèque Pour Tous. 1, rue Comtesse de Béarn Tél : 06 02 32 67 24 biblio.villers@laposte.net **Horaires**. Hors saison, mardi et vendredi de 10h30 à 12h. Samedi de 11h à 12h.



Les conseils de Nicole

Secteur jeunesse. Les Légendaires (13 BD) et Chérub, un roman pour 7 à 9ans.

Et pour les adultes.

- La vérité sur l'affaire Harry Quebert de Joël Dicker «Excellent! prix Goncourt et 1er prix du roman de l'académie française! »
- Certaines n'avaient jamais vu la mer, un livre de Julie Otsuka.
- Les 2 messieurs de Bruxelles, un ouvrage d'Éric-Emmanuel Schmitt.
- Sans oublier, Troisième humanité de Werber; Les enfants des justes de Signol; L'homme qui souriait de Mankell (policier); les désorientés d'Amin Maalouf



Le nouveau bureau

- Présidente, Maryline Deroeux
- Vice-présidente déléguée Angleterre, Gladys Vignet
- Vice-présidente relation école Marie-Claude Letorel
- Trésorier, Renaud Devere
- Secrétaire, Laëtitia Devere
 Secrétaire adjointe. Laëtiti
- Secrétaire adjointe, Laëtitia Loir.

Le Comité de jumelage

Le 25 juin 1977, Villers-sur-Mer se jumelait avec une ville allemande de Basse-Saxe, Boffzen, et l'année suivante, avec une ville anglaise, Wickham. « Ces plus de trente ans d'échanges ont permis aux Villersois et aux villes jumelées d'entretenir des liens qui perdurent », remarque Gladys Vignet, lors de l'assemblée générale qui a eu lieu en janvier dernier.

Cours d'anglais. « Les cours d'anglais ont été arrêtés fin juillet 2012 à cause d'un déficit. Laurence Labbey, professeur d'anglais salariée a donc été licenciée. Il n'est pas exclu que les cours reprennent, mais il nous faudrait un professeur bénévole!», informe Renaud Devere, trésorier.

Séjours linguistiques. Les séjours linguistiques en Angleterre, pour les jeunes, d'un montant de 600 € pour 15 jours, n'existent plus cette année, en effet « le Conseil Général n'a plus le budget pour renouveler cette expérience », annonce

Gladys Vignet.

Gladys Vignet a quitté la présidence du comité de jumelage « ceci pour des raisons familiales, j'ai quatre enfants, et des raisons professionnelles. Néanmoins je ne souhaite absolument pas partir du conseil d'administration, je reprends volontiers la place de vice-présidente pour le jumelage avec l'Angleterre, que j'occupais auparavant, et je serai toujours disponible pour aider la personne qui me succéde »

Le tarif de la cotisation annuelle est de $10 \in$ pour une personne ; $15 \in$ pour un couple ; $20 \in$ pour une famille avec des enfants.



L'Association Paléontologique de Villers-sur-mer (APVSM)

Un bilan satisfaisant

2012 a été particulièrement riche en événements variés : neuf réunions mensuelles, dont quatre avec exposés faits par des adhérents ; quatre conférences grand public données au cinéma du casino ; une sortie parisienne ; un voyage de trois jours à des hauts lieux paléontologiques en Belgique, un stage paléontologique de cinq jours sur les traces des dinosaures aux portes du Jura ; deux excursions en Normandie et neuf sorties de terrain.

« Grâce au soutien continu de la Ville, de l'Office du Tourisme et du Paléospace, et notamment avec l'aide des bénévoles, nous pouvons d'ores et déjà annoncer de nouvelles activités importantes pour le deuxième trimestre de 2013. » annonce Horst Gödicke, président de l'association.

Pour cet été, trois conférences grand public sont envisagées en juillet et août. Tout au long de l'année, des réunions mensuelles avec exposés, des sorties de terrain ainsi que des visites à Elbeuf, au Havre et à Paris. Une sortie en car sera organisée en Touraine, du 3 au 5 mai. Au programme, visites des Faluns de l'Anjou-Touraine, châteaux de la Loire...

Renseignements www.fossiles-villers.com ou tél: 06 22 97 12 41.

Gilbert Lesaffre, nouveau président de Villers-Accueil



Composition du nouveau bureau

- Président : Gilbert Lesaffre.
- Vice présidente : Maud Buhot responsable des ateliers.
- Vice Présidente : Catherine Vincent trésorière.
- Vice Président : Jean-Claude Vauxion responsable sorties, voyages et marche.
- Conseiller technique et secrétaire : Jean-Pierre Gauthier.
- Trésorière adjointe : Dominique Vanpeene.
- Secrétaire adjointe : Eliane Sanjean, attachée au responsable sorties et voyages.
- Responsable adjointe des ateliers : Jacqueline Chalençon.
- Responsable des manifestations : Yveline Deiber.
- Responsable adjointe des manifestations : Marie-France Brunner.
- Responsable adjoint de la marche : Guy Bouquet.

2

c'est le nombre d'adhérents à Villers-Accueil!

De nombreux projets!

Gilbert Lesaffre

Gilbert Lesaffre a été élu président de Villers Accueil, par le conseil d'administration, le 21 mars.

Il succède à André Casna, qui n'a pas souhaité se représenter.

Gilbert Lesaffre, demeure à Villers. 66 ans, marié depuis 44 ans, il a deux filles, et six petits-enfants. « Je suis retraité du monde industriel, de la métallurgie et de la mécanique, et plus précisément du roulement à billes dans la partie commerciale, j'ai donc tout mon temps pour administrer au mieux cette grande famille qu'est Villers accueil! »

30 ans de bénévolat.

Gilbert Lesaffre a déjà à son actif 30 années de bénévolat « dans diverses associations, au bureau ou à la présidence, que ce soit sportives, d'intérêts communaux, scolaires, et de résidences, je pense connaître les rouages principaux d'une association » confie t-il.

A chaque membre du conseil, une responsabilité!

Son conseil d'administration, au sein de Villers Accueil, est constitué, pour la plupart, de personnes évoluant également depuis de nombreuses années dans le milieu du bénévolat, et « c'est en pleine collégialité que nous allons essayer de faire évoluer l'association». Les responsabilités sont bien définies, chaque personne du conseil a une responsabilité qui lui est propre, en tant que décisionnaire ou adjointe du décisionnaire, gérée un peu comme une entreprise, les responsables d'ateliers seront sous la responsabilité de deux personnes du conseil, les finances par une trésorière et son adjointe, les sorties et voyages un responsable et son adjointe, la marche... « pas de centralisation sur 2 ou 3 personnes seulement, tout sera complètement ouvert, informé, diffusé, confirmé,

que ce soit en interne comme en externe» poursuit le nouveau président.

Les projets.

Développement d'un site « Villers accueil » sur le net concernant, toutes les activités avec rappel des évènements. Une lettre d'information trimestrielle remplacera le petit dépliant habituel à partir de Janvier 2014, diffusion également de rappel et de date butoir concernant une activité particulière comme une sortie, un voyage, une manifestation.

« On va s'ouvrir totalement à l'information sur le net, en premier lieu sur la page associations du site « Le Villare » en la tenant à jour avec toutes les infos nécessaire, organigramme, adresses courriels, activités, en attendant que nous ayons créé notre propre site »

Vie associative • • •

Les arts créatifs

Elles ont tricoté un bonnet pour Les Petits Frères des Pauvres



Sur une idée de Maud Buhot, aidée par Yolande Samson, responsable de l'atelier tricot de Villers Accueil, une bonne vingtaine de personnes ont tricoté des petits bonnets pour les Petits Frères des Pauvres.« Ces petits chapeaux de laine

ont ensuite été envoyés à Innocent, société parisienne qui vend des jus de fruits pour soutenir Les Petits Frères des Pauvres » explique Maud Buhot.

L'entreprise propose de tricoter des mini-bonnets qui coifferont les bouteilles de smoothie. Et, pour chaque

bouteille vendue, l'équipe reverse 20 centimes aux Petits Frères des Pauvres. « C'est une véritable chaîne de solidarité qui a fonctionné grâce au bouche-à-oreille » poursuit Maud.



petits bonnets ont été tricotés « L'opération a remporté un grand succès ! »



Atelier tricot

Tous les mardis de 14 h à 16 h 30, au Villare. Inscription 12 € pour l'année.

Le club de modélisme

Claude Moncuit, ingénieur aéronautique de profession et Villersois est le responsable du club de modélisme, une section de l'AJV, présidée par Jean-Jacques Legros. Le club est ouvert le mercredi après-midi de 14h30 à 17h et le jeudi soir de 20h à 23h. Le jeudi soir est plutôt destiné aux adultes.

« Nous convions tous les amoureux du modélisme, connaisseurs ou non à nous rejoindre » indique Jean-Paul Durand, premier adjoint, et passionné de réseaux ferroviaires.

Le modélisme est un loisir qui consiste à reproduire ou

fabriquer des modèles réduits de voiture, de train ou d'avion. Le pilotage de ces engins est le but ultime de l'opération. Il se fait habituellement par télécommande ou radiocommande. Le modélisme est pratiqué par un grand nombre d'enfants et d'adultes. « Il existe une réelle demande, et nous accueillons des adhérents de plus en plus nombreux. Toutes les personnes curieuses de découvrir notre activité sont les bienvenues dans les locaux du club, sous l'ancienne tribune du football, pendant nos heures d'ouverture », ajoute Jean-Paul Durand.

Club de modélisme. Stade André Salesse, ancienne tribune du foot, à Villers. A partir de 11 ans, les mercredis de 14h30 à 17h. Adultes, le jeudi de 20 h 30 à 23 h. Tarifs. Pour les enfants, simple cotisation AJV, 6 € par an. Pour les adultes, cotisation AJV 10 € + 16 € soit un total de 26 € par an. Pour tout renseignement tél 02 31 81 47 40 ou Claude.moncuit@club-internet.fr



Vie associative • • •

Les sports



L'Association des Jeunes Villersois (AJV) est la plus importante association qui regroupe le plus grand nombre d'activités sportives.

« Hormis les sections danse, fitness et sambo, dont les cours sont animés par un professeur, les autres sections doivent leur succès à une poignée de bénévoles, efficaces et volontaires » informe Jean-Jacques Legros, président. L'AJV compte 320 membres répartis sur 10 disciplines.

Au gymnase stade André Salesse.

- Du badminton, avec la responsable animatrice Nadine Eloi, tarif 16 €.
- Du tir à l'arc, pour les adultes et les enfants, avec le responsable animateur Olivier Deliquaire, tarif 16 €.
- Du tennis de table, pour les petits et grands, avec le responsable animateur Alain Chancerel. «Une équipe de tennis de table par-

ticipe même à des compétitions » tarif 16 €.

Un sport de combat, le Sambo, ouvert aux jeunes, dont les cours sont dispensés par le professeur salarié Luc Liné. «Ce sport de combat est très pratiqué dans les pays de l'Est » tarif 70 €, 50 € pour un 2e enfant. «L'AJV a su aussi constituer un groupe faisant du VTT, chaque dimanche matin. On peut voir quelques compétiteurs occasionnels au sein du groupe, participer à des raids ». Le responsable animateur de cette section est Jean-Jacques Dumont.

Au Villare, espace culturel et associatif situé en face à l'église on peut pratiquer, avec l'AJV :

- Du maintien en forme pour les seniors, avec les animatrices Eliane Gely et Eliane Senjean, tarif 16 €.
- De la danse (de 4 à 18 ans) et de la danse moderne (à partir de 16 ans) tarif 75 €.
- De la Gym, fitness et step, tarif 110 €, et 80 € pour une 2e personne de la même famille.

Des prix attractifs. L'Association se voulant à la portée de tous, pratique des prix attractifs, encore inchangés cette année. « Nous avons même ouvert la gratuité à trois disciplines pour les jeunes de moins de 16 ans ! ». Par ailleurs, cette année « l' AJV a conclu un partenariat avec les Ecuries de la Villedieu, permettant à nos membres la pratique de l'équitation à un tarif préférentiel ! ».



Le club de pétanque, bientôt de nouveaux terrains

L'assemblée générale du pétanque Club de Villers s'est tenue en janvier dernier. « Nous avons observé une petite baisse d'adhérents fin 2012, ceci étant dû en majorité à des déménagements » note Robert Grandjean, président de l'association.

De nouveaux terrains devraient être prêts pour la période estivale, ils seront situé au stade, près des tennis. « Ce nouvel équipement devrait répondre aux attentes de tous les joueurs, de tout niveau, puisque il y aura plusieurs types de terrains ».

Quatre concours sont prévus cet été, les 6 et 27 juillet, puis les 10 et 24 août au stade André-Salesse. Inscription sur place à partir de 13 h 45. Tarif 10 € par doublette. Répartition des mises à 100 % et buvette sur

Le prix de la carte du club reste à 10€, gratuit pour les femmes. La licence est gratuite la 1ère année, puis à 35€ l'année suivante.

« Tous les nouveaux joueurs sont les bienvenus sur les terrains des écoles, en attendant la mise en route des terrains du stade, à partir de 14h30 ».

Renseignements: 02 31 87 98 95 ou 06 42 61 08 22.

La randonnée

« Marcher de manière régulière protège notre corps et fortifie notre mental à tout âge. La randonnée peut être pratiquée par un grand nombre d'entre nous » explique Jean-Claude Vauxion, responsable des marcheurs du lundi, une section de Villers Accueil, présidée par Gilbert Lesaffre. Ludique aussi, la randonnée collective ne manque pas d'atouts « Outre son côté convivial, cette activité permet de maintenir une bonne santé générale, de lutter contre l'isolement, mais aussi de profiter des rayons de soleil et de la beauté de la nature » poursuit-il. C'est une manière de découvrir le Pays d'Auge, ses jolis paysages vallonnés « Toutes les balades sont différentes ! Et

parfois, il y a des randonnées à la journée avec un arrêt pour le pique-nique! »

Rassemblement, tous les lundis à 13 h 30 au parking de la bibliothèque de Villers. Le tarif est simplement la cotisation à Villers accueil, soit 12 € par an. Pour tous renseignements tél. 02 31 14 51 70.



Parfois, le parcours est semé d'embûches! Des petits imprévus pimentent la balade et apportent beaucoup de joie et de convivialité! Car les messieurs se font un plaisir d'aider les dames!



Le Karaté-club se qualifie pour les championnats de Normandie

C'est à l'initiative de Sébastien Hay, ceinture noire 2e dan, assisté par Pierre Coudert, ceinture noire 4e dan, tous deux diplômés de l'école des cadres de la FFKDA, que le club de karaté est créé le 11 octobre 2011. Dénommé le Dento Shito Ryu Karaté Club de la Côte fleurie (DSRKCCF), il prend progessivement son rythme de croisière. En effet, il compte aujourd'hui 25 pratiquants, dont 14 enfants et 11 adultes « Son objectif est l'enseignement de la pratique du karaté Shito-Ryu, en appliquant les références traditionnelles, dans le respect des règles de son fondateur, maître kenwa Mabuni » informe Pierre Coudert. Le lieu d'exercice de son activité est le dojo du complexe sportif André-Salesse. Les cours sont ouverts à un large public, débutants ou confirmés, adultes ou enfants.

Qualifications. Pour sa 2e année d' existence trois de ses élèves se sont qualifiés pour les championnats de Normandie : Erwan Molina, 2e en kumité catégorie benjamin ; Théo Le Gall, 3e en kumité catégorie minime et Yoan Le Gall 3e en kumité catégorie pupille. Ainsi que leur entraîneur Sébastien Hay 3e en kata catégorie senior plus. «Pour le premier passage de ceinture, notre club remplit un objectif de 100% de réussite sur la première olympiade! » ajoute Sébastien Hay.

Cours. Enfants, à partir de 6 ans, les lundis, mercredis et vendredis de 17 h 15 à 18 h 15. Adultes, les lundis, mercredis et vendredis de 20 h à 21 h 30, au stade André-Salesse. Tarifs annuel : enfants 50 € et adulte 100 €. Réduction sur les membres d'une même famille. Tél : 06 31 06 47 98.





Le Centre Nautique de Villers hisse ses voiles

Avec l'arrivée des beaux jours, les activités du Centre Nautique de Villers (CNV) reprennent, notamment avec le char à voile, à partir de 9 ans. Un sport qui se pratique à marée basse, avec un vent de force 3 minimum.

La voile loisir du samedi reprend également. Elle est ouverte à tous, plusieurs formules sont proposées : au trimestre, carte 5 séances et à la séance. Une équipe compétition pourra également s'entraîner le samedi matin avec la participation au championnat départemental catamaran.

Et comme toujours, le CNV propose des locations de catamarans, de kayaks simples et doubles, pour une balade en mer entre amis ou en famille.

Les nouveautés.

C'est l'arrivée d'une nouvelle flotte de catamaran 16 pieds. C'est aussi la mise en place de la voile pour les petits le samedi après-midi. Le Cercle Nautique a le plaisir de participer à la fête du Nautisme et d'organiser la régate de fireball le 22 et 23 juin.



Stages de printemps.

Les stages de printemps remportent un franc succès! le club en organisera deux: la semaine du 29 avril et celle du 6 mai, du lundi au vendredi de 14h à 17h au tarif unique de 130 € licence comprise.

Club Nautique de Villers.

Tél. 02 31 87 00 30.

Site web: http://www.voilevillers.com/ Facebook : Cercle Nautique Villers.

En bref...

Sambo, 2e place sur le podium de la compétition internationale

Le club de sambo de Villers a participé à la compétition internationale qui a eu lieu, à Sottevast, dans la Manche, en janvier dernier. 105 samboïstes, soit sept clubs, étaient en lice pour ce tournoi international ouvert dès 4 ans jusqu'aux master et 75ans « J'ai emmené dix-sept jeunes de 5 à 14 ans à cette compétition » annonce Christophe Girot, président du sambo, une section de l'Association des Jeunes Villersois (AJV) présidée par Jean-Jacques Legros. «Encore une fois les samboïstes villersois ont fait parler d'eux avec une très belle technique ! C'est une belle performance pour nous d'être en 2e place du podium ! »

Entrainements. Stade André Salesse, tous les mardis de 17 h 15 à 18 h 15 pour les grandes sections de maternelle. Les CM1-CM2 à adultes de 18 h 15 à 19 h 30. Renseignements au 06 23 97 68 37.

L'école de foot ASVBB tient la forme

L'école de foot de l'Association sportive de Villers-Blonville-Bénerville (ASVBB) a reçu récemment un label officiel pour trois ans « Ce label est délivré par la Fédération française de Football. Il récompense les clubs qui travaillent bien. Beaucoup de critères entrent en ligne de compte : l'entraînement, l'accueil, l'animation, l'encadrement, entre autres » précise Jean-Claude Demorieux, président de l'ASVBB. Six clubs ont reçu ce label, dans tout le département. Les jeunes sont entraînés par des sportifs diplômés. En outre, l'ASVBB met en place des stages pendant les vacances scolaires ainsi que des cycles de balle aux pieds.



De gauche à droite, Franck Lebaillif, Jean-Claude Demorieux, Moïse Renier et Deen Touré, conseiller technique départemental.

EPIC sports et loisirs • • •

Après une année de rodage, l'EPIC des sports, présidé par Jean Paul-Durand, est maintenant totalement opérationnel. Le nombre d'adhérents est en constante augmentation. Le club de Villers sera dans très peu de temps, l'un des plus accueillant de notre région.

L'Epic des sports a reçu en délégation de service public le club de plage. Il en assurera la gestion et le développement, en attendant peut-être d'autres structures d'importance.

L'école de tennis

Depuis la rentrée scolaire de septembre, tous les élèves de l'école de tennis sont licenciés à la Fédération Française de Tennis et sont membres de l'association du tennis-club. Ils ont, dans leurs abonnements, la possibilité de jouer toute l'année, sur tous les terrains, en dehors des heures de cours. « Tous les jeunes de l'école de tennis pourront ainsi participer aux tournois de la Fédération et pourront profiter de toutes les animations organisées par l'association du Tennis-Club » souligne Jean-Paul Durand.



Interview

Ils sont tous deux Américains, âgés respectivement de 32 ans et 38 ans. Mélissa et Edouard Henrey ont décidé de quitter New-York et s'installer à Villers, pour monter une ferme d'agriculture maraichère bio.

Edouard et Mélissa

Pour Edouard, qui a des racines Villersoises, c'est une histoire d'héritage. La ferme où il est installé aujourd'hui, avec Mélissa, appartenait déjà à sa famille depuis de nombreuses années. «Mes grandsparents sont arrivés à Villers avant la seconde guerre mondiale. Mon père est né dans cette maison, et mon enfant est né aussi dans cette maison. Ma grand-mère était écrivain anglais. Elle a écrit de nombreux livres sur Villers, la vie avant la guerre, les paysans avec beaucoup de détails... Mon grand-père était journaliste. Mes parents ont vécus aux Etats-Unis, près de New-York, et je suis né à Singapour. Je possède la double nationalité Française et Américaine.» Professeur de science au lycée agricole bio, aux Etats-Unis, Edouard enseigne actuellement à Saint-Pierre sur Dives « Pour permettre aux jeunes agriculteurs de s'installer ».

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

Mélissa et Edouard Henrey créent une ferme maraichère Bio

L'idée

Mélissa est de pure souche Américaine «J'étais horticultrice près de New-York, spécialiste des jardins botaniques et la protection des milieux naturels ». Ils se sont connus à New-York, mariés à Villers, et ont décidé de fonder une AMAP (Association Maintien de l'Agriculture Paysanne) à Villers.

« Nos produits seront majoritairement Bio » Le principe est de livrer des petits paniers de fruits et légumes de saison à domicile « Nous avons déjà une dizaine de familles intéressées! » La régularité sera d'un panier par semaine, tous les 15 jours ou une fois par mois, selon le

choix. Le tarif ira de 10 € à 15 € selon la quantité.

« Dans ce panier, en plus des légumes de saison, il y aura des légumes oubliés, topinambour, panais, rutabaga... **Nous y ajouterons** quelques recettes et des idées de bons petits plats »

Le projet

Sur un terrain d'un hectare et demi, Mélissa et Edouard préparent la terre «Nous allons planter des fleurs, des légumes, des fruits rouges, et des fraises... afin, pourquoi pas d'ouvrir une cueillette au public !» Et pour conclure. « Je suis très contente qu'Edouard et Mélissa s'installent ici, à Villers. Nous avons des liens familiaux qui datent d'avant-guerre, et c'est bien de faire revivre cette ferme !» confie Catherine Vincent, adjoint au maire chargée de l'urbanisme et de l'environnement. Ferme Henrey. Chemin de l'église au parc, Villers. Tel 06 15 63 10 83.

Mail: fermehenrey@gmail.com





Le mois de fermeture du Paléospace a été mis à profit pour le grand nettoyage... d'hiver.

« Tous les fossiles, des plus gros aux plus discrets, ont été soumis à un dépoussiérage minutieux » confie Karine Boutillier, directrice du Paléospace. Un chantier qui a pris pas moins de quatre jours afin « de rendre les fossiles toujours aussi vieux qu'ils en ont l'air! »

Les fossiles ont retrouvé leur place au sein des vitrines pour une nouvelle année de contemplation par les visiteurs.

« Dans un même temps, tous les éclairages ont été révisés, des ampoules aux projecteurs pour assurer aux fossiles une lumière digne de leur intérêt !»





Le Paléospace • • •

La nouvelle exposition temporaire!



La sépulture de Téviec, dans laquelle deux individus ont été retrouvés, est le point d'orgue d'une enquête utilisant des outils des sciences traditionnelles et des techniques les plus contemporaines au service de la Préhistoire.

Chacun se retrouve dans la peau d'un enquêteur menant ses investigations dans un univers qui fait appel aux experts et aux scientifiques les plus pointus.

Qui sont ces humains recroquevillés dans une même sépulture ? Quels sont ces objets qui les entourent ? Que nous apprennent-ils sur nos origines ?

Les apprentis experts petits et grands devront résoudre cette énigme durant le parcours en faisant preuve d'observation et de déduction...

« Préhistoire(s), l'enquête » réalisée par le Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, est reconnue d'intérêt national par le Ministère de la Culture et de la Communication direction générale des Patrimoines Services des musées de France.





Les nouveaux ateliers!

Atelier-stage "Préhistoire". A l'occasion de la nouvelle exposition "Préhistoire(s)", le Paléospace propose des ateliers thématiques sur les modes de vie des hommes préhistoriques. Les enfants vont marcher sur les traces de nos ancêtres, découvrir les préoccupations de ces hommes et leurs savoirfaire, de la production du feu à la fabrication de parures. Enfants de 5 à 10 ans.

Atelier-stage "Apprenti chercheur". Une démarche plus scientifique pour les 8 à 12 ans. De l'observation à la théorie en passant par l'expérience scientifique, les enfants font d'euxmêmes des découvertes variées sur les plantes, l'évolution, la lumière, les fluides...





Patrimoine

Le dinosaure de fer a changé d'adresse!

Portrait du dino

Il est né dans les années 90, c'est le plus grand des enfants du sculpteur Patrice Mesnier, fils de Paul Mesnier, cinéaste;

« Sa création, est un petit défi à la pesanteur, il m'a demandé beaucoup de temps, et de métal, de multiples et minutieuses soudures. J'avais à coeur de lui donner vie! » confie l'artiste.

Si son poids reste inconnu, il impressionne par sa dimension 4,80 m de longueur!

« Il a été exposé au Muséum National d'Histoire Naturelle peu après sa création, il a fait une apparition au Grand Marché de l'Art à la Bastille (Paris), a été loué pour le tournage de la Fidélité de Zulawski au côté du Rhinocéros de Dali, a été invité dans une exposition en Picardie » énumère l'artiste.

Patrice Mesnier a su restituer, dans le corps de fer du dinosaure, son attitude juste, ses mouvements, essence de son être. Puissance, élégance, grâce, ou majesté, les qualités se retrouvent dans la sculpture.

« Le fer est la matière reine pour exprimer ce que je veux représenter... il donne des lignes plus sèches, plus souples, idéal pour recréer la musculature de l'animal et alléger l'allure générale de la sculpture. Chaque oeuvre est unique, contrairement au bronze » poursuit Patrice Mesnier.

Ses œuvres sont acquises par des amateurs d'art aussi bien à Paris, qu' à New-York, Buenos-Aires, Londres, Amsterdam, Palm-Beach, Rome et Saint Moritz. Le dinosaure de fer, qui était situé au rond point, avenue Jean Moulin, a déménagé «C'est une pièce magnifique et unique, sans copie» confie Gérard Vauclin.

Le dino a souffert des embruns

La raison de ce déménagement ? «Il souffrait beaucoup du sable projeté, lorsque souffle le vent venant de la mer. Il a déjà été traité deux fois ! ». Le souci de la municipalité est de protéger cet animal de fer. De ce fait «La sculpture est maintenant installée au paléospace, à l'abri du vent, du sable et des embruns »



Patrice Mesnier lors de l'installation du dinosaure de fer.





Le Paléospace vient de reçevoir le label Normandie Qualité Tourisme

Une demande de labellisation NQT a été sollicitée auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen en 2012. « Les établissements sont labellisés après avoir satisfait aux critères d'un audit mystère réalisé par un spécialiste, avec renouvellement dans un délai maximum de trois ans » explique Karine Boutillier, directrice du Paléospace. Les établissements font l'objet d'un contrôle permanent au moyen des questionnaires de

satisfaction laissés à la disposition des clients et des avis des OTSI et Pays d'Accueil.

Objectif, satisfaire les clients!

Depuis 2006, Normandie Qualité
Tourisme est le premier dispositif territorial reconnu par l'Etat dans son
plan Qualité Tourisme. 560 établissements sont labellisés Normandie
Qualité Tourisme. Quels que soient
leur type d'activité et le niveau de
leurs prestations, ils affichent le
même objectif: satisfaire les clients.
Les critères portent sur la qualité
d'accueil, d'information, des prestations, les aménagements, la propreté, la signalétique...

Vers une reconnaissance nationale

En 2007, dans le cadre du plan Qualité France, Normandie Qualité Tourisme (NQT) a été reconnu comme démarche qualité territoriale. Depuis 2 ans, les lieux de visite labellisés NQT peuvent également prétendre à cette reconnaissance nationale lorsque leur note NQT a dépassé 85%.

« C'est le cas du Paléospace dont la note s'est élevée à 92.54% ! Dans la continuité du label Normandie qualité Tourisme, le Paléospace, grâce à sa bonne performance a fait la demande d'obtention du label Qualité Tourisme»



Le 11ème congrès Européen de paléontologie aura lieu à Villers!

« Le 11ème congrès de l'EAVP (European Association of Vertebrate Palaeontologists) se tiendra à Villers du 11 au 15 juin » annonce Karine Boutillier.

Des paléontologues des quatre coins du monde !

Cette réunion permet de rassembler les plus grands spécialistes internationaux dans le domaine de la paléontologie des vertébrés. « L'objectif de ce type de congrès est de promouvoir et d'encourager les échanges scientifiques.

Les chercheurs présenteront leurs dernières découvertes sur les poissons, les amphibiens, les reptiles dont les dinosaures, les oiseaux et les mammifères, par l'intermédiaire de conférences ou de posters » poursuit-elle.

Villers à l'honneur

Le riche patrimoine scientifique de Villers sera mis à l'honneur. « Les scientifiques seront reçus au Paléospace l'Odyssée, visiteront les réserves, se rendront également sur les Falaises des Vaches Noires et seront également accueillis par l'Association de Paléontologie ».

Conférences gratuites!

Deux conférences à destination du grand public auront lieu au cours de cette semaine. Ces présentations gratuites vous permettront d'appréhender le monde des dinosaures et des poissons fossiles et seront présentées par de grands chercheurs internationaux.

Vendredi 14 juin. A 18h30, conférence "Les dinosaures Espagnols" par le Dr Xabier Pereda-Suberbiola. Samedi 15 juin. A 18h30, conférence "Quand les poissons-baleines et les coelacanthes fréquentaient la Normandie" par le Dr Lionel Cavin. Au cinéma du casino. Gratuit.







La Villersoise, location de vélos, et le Paléospace s'unissent le temps d'une balade! « Il s'agit d'une balade-découverte inédite » annonce Adeline Aumont.

Comme un rallye.

Spécialement conçue pour la famille, cette balade en rosalie dans le marais se déroule comme un rallye « Chaque équipe devra découvrir des lieux du marais remarquables pour leur faune, leur flore ou leur histoire, et validera son passage par une photo !» poursuit-elle. Les participants seront guidés par des cartes et des indices. A l'issue de cette course, tous se retrouveront dans la salle Deslongchamps du Paléospace, avec un médiateur pour un quizz final interactif afin d'en apprendre davantage sur le marais.

Premier safari-photo. Dimanche 12 mai, à 15h30 au palospace. Durée 2h, dont 1h de rosalie. Tout public. Indispensable ! ne pas oublier son appareil photo ! Tarifs. 12 € pour 1 personne; 18 € pour deux; 28 € pour quatre et 34 € pour six.

Les ptit's naturalistes, c'est le mercredi!

Destiné aux enfants de 6 à 12 ans, le club permet de pratiquer une activité enrichissante et ludique, mêlant nature, environnement, science, mais aussi dessin, photographie, bricolage...pour devenir de vrais petits naturalistes!

«Une thématique est développée durant un semestre, et se termine par une grande fête où sont conviés les parents » confie Stéphane Croutte, médiateur scientifique au Paléospace.

Un semestre qui se termine

Le 1er semestre, douze enfants sont devenus paléontologues et les

falaises des Vaches Noires ont été leur terrain de fouille favori. Les séances ont alterné entre des sorties sur le terrain, ramassage de fossiles, des séances de découverte avec identification des fossiles ramassés, et enfin, découverte du métier de paléontologue, identification, nettoyage des fossiles, sans oublier les ateliers ludiques avec des créations: moulage, peinture, découpage, bricolage.

Un autre qui commence!

Pour le 2e semestre, qui a débuté fin mars, les enfants découvrent la faune et le flore du Marais. Les oiseaux sédentaires et migrateurs qui se côtoient pour un temps. Le marais, au printemps, fourmille de vie. «Les plantes et les insectes seront identifiés, et dessinés. Nous allons faire un inventaire des plantes du marais, comme l'orchidée, la guimauve, le houblon, le noisetier, les orties ou l'iris jaune...

Nous ferons des photos afin d'observer l'évolution du milieu» renseigne Stéphane Croutte «Nous guetterons l'arrivée du coucou, observerons les vers de terre, les lézards et les grenouilles » poursuit-il.

Club des p'tits naturalistes

Tous les mercredis, de 10 h 30 à 12h. Inscriptions au paléospace. Tel : 02 31 81 77 60.



Bien équipés!

Aujourd'hui pluie. Pas un temps à mettre un randonneur dehors! et pourtant, ils sont une quinzaine. Dès le départ, Laurent Picot, guide de la balade, propose à chacun, un équipement d'observation, un poncho à capuche "en cas de pluie" et une paire de jumelles.

Une multitude d'oiseaux

La visite commence par la base nautique des oiseaux, où voisinent en toute convivialité, différentes espèces de canards, des goélands argentés, des grands cygnes blancs, des hirondelles de fenêtres! Sans oublier la mare à gabion ornée de canards, cette fois-ci en plastique «ils ont été installés dans cette mare en demi-lune pour attirer les canards sauvages, plus farouches et migrateurs » informe Laurent Picot. Les questions fusent, parents, enfants,

grands parents s'interrogent. « On peut venir chasser ? » s'inquiètent les visiteurs. Le guide les rassure « La mare est propriété du Paléospace et n'est utilisée désormais qu'à des fins de visite! La chasse y est interdite! »

A chacun son chant

Tout à coup, un clapotis, suivi d'un battement d'ailes distrait les visiteurs « C'est un canard morillon qui plonge la tête la première pour attraper des végétaux » Aussitôt, chacun se précipite sur la longue vue pour admirer ce joli canard noir et blanc, accompagné de très près d'un foulque. Un petit jeu est alors proposé « Il s'agit de reconnaitre les oiseaux, grâce à leurs chants! »Le

matériel pédagogique fait merveille!

Des ragondins aux cigognes

Après les oiseaux, place aux ragondins, l'occasion pour Laurent Picot d'expliquer les ravages causés par ces animaux. Et ensuite, pourquoi pas une petite pêche afin d'observer la faune et la flore aquatiques? «Daphies, larves de libellules, triton et tétards... vivent dans le marais» Et pour terminer en beauté, la visite se poursuit par la recherche des cigognes « en espérant qu'elles vont de nouveau nicher au marais cette année! »

Découverte du marais.

Départ du paléospace. Tarifs : 6,50€ et 5€. Durée 1h30, 2km.





Office de tourisme • • •



Le vainqueur de cette compétition est Guy Delore. Il est champion de France, et trois fois champion du monde vermeil (plus de 62 ans). Ca fait 27 ans qu'il s'entraîne au scrabble « L'ambiance du festival était plutôt bonne. J'avoue avoir eu un peu de chance, mes adversaires, d'autres champion du monde, ont raté un gros coup dès le départ, lors du grand prix, ce qui m'a donné une avance confortable! J'ai pu jouer sereinement. C'est aussi la première fois que je perds si peu de points en cinq parties! »

Résultats. 1^{er} Guy Delore, 2e Thierry Chincholle, 3e Bernard Caro, 4e Franck Delol et 5e Bernard Grellet

Scrabble, un festival qui prend de l'ampleur

Le 4e Festival de scrabble Côte Fleurie proposé par la Fédération Française de Scrabble, en collaboration avec le comité Normandie, en partenariat avec la municipalité et l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer, a eu lieu du 31 janvier au 3 février, aux tennis couverts.

« Nous avons eu 210 participants cette année ! contre 170 en 2012, soit 15 % de plus ! » constate Jacques Lachkar, président de la fédération française de Scrabble.

C'est un festival qui prend de l'ampleur, pour le plus grand plaisir des compétiteurs, qui aiment se retrouver à Villers.

4e Festival de scrabble



Une mention particulière à Marie-Hélène Gandy

Marie-Hélène Gandy est Villersoise. Elle a débuté le scrabble, il y a seulement deux ans « J'ai commencé sur internet, et je me suis lancée dans les tournois. Des joueurs m'ont repérée, et de ce fait, je me suis inscrite dans un club !»

Quelle est sa technique?

« il faut se familiariser avec la grille, avoir une vision d'ensemble, et

surtout repérer les cases qui payent! »

Résultat.

Au 4e festival de Villers : Marie-Hélène Gandy est classée 17e sur 210, en série 2.







Objectif satisfaire les touristonautes!

i la mission première de l'Office de Tourisme est l'accueil physique et téléphonique des visiteurs, l'évolution de la demande exige une vitrine qualitative sur internet tout en s'orientant vers la mobilité des informations.

C'est une mission réussie avec 170000 connexions en 2012.

Un chiffre stable par rapport à 2011, avec un partage toujours plus important de documentations en ligne.

Un nouveau site internet

Lors des prochains mois, un nouveau site plus ergonomique accompagné d'une version mobile verra le jour «Le design a été retravaillé pour une navigation élégante et agréable. L'arborescence sera plus conviviale et dynamique pour faciliter la navigation » informe Christophe Vauclin, prestataire informatique.

Un site ayant vu le jour en 2009, et qui depuis, n'avait eu aucune transformation.

Un site web 2.0

Le service sera amélioré, en optimisant l'interactivité entre le visiteur et la destination

« Il y aura davantage de possibilités de partager son expérience à Villerssur-Mer, à travers les réseaux sociaux et plateformes de partages d'avis client» renchérit Xavier Le Guévellou, chargé de communication.

Les réseaux sociaux, un enjeu pour 2013

« L'Office de Tourisme entre de plein pied dans la prise en compte des nouveaux comportements des touristonautes. En effet, l'animation numérique du territoire est un objectif prépondérant dans la politique de communication de l'Office de Tourisme » poursuit Xavier Le Guévellou.

La page Facebook compte à ce jour plus de 430 likes, contre 240 à la même époque en 2012.

« Ce réseau social voit l'émergence d'une communauté participative partageant des avis, du contenu et des coups de cœur ».

Enfin, l'Office de Tourisme est présent sur Twitter, Pinterest, Flickr et Google, chaque outil ayant un intérêt précis dans la stratégie de promotion de la station.

Il est important d'être au plus proche de nos visiteurs en leur permettant de prolonger, de partager ou tout simplement de préparer leur séjour sur internet.

Une nouvelle fonction pour le chargé de communication

Symbole de cette nouvelle relation numérique avec les visiteurs et les partenaires, Xavier Le Guévellou, chargé de communication poursuit depuis décembre 2012 une formation afin de devenir Animateur Numérique du Territoire.

L'animation numérique de territoire est une nouvelle mission des offices de tourisme et organismes locaux du tourisme.

Un peu partout en France, les animateurs numériques ont pour mission d'accompagner les professionnels locaux du tourisme pour accroitre leur performance sur

A ce jour, 500 ANT ont été formés ou sont en cours de formation en France.



Office de tourisme •

Les Vaches noires

Avec les guides nature, Paméla et Camille, remontez le temps et partez à la découverte d'un site paléontologique d'exception.



Tous les secrets vont seront dévoilés ! Vous partirez depuis la plage en direction de l'Ouest pour accéder au bas des falaises.

Et pour conclure cette balade en beauté, une initiation à la collecte de fossiles vous sera proposée! Durée 2h, parcours 3 km.

natures





La balade dinosaure

Cotoyez les créatures d'un autre temps lors d'une balade pour les apprentis paléontologues avec initiation à la collecte des fossiles. Durée 1h30, parcours 1,5 km.

Secrets de plage

A quoi servent les épis ? Qui se cache sous le sable ? Pourquoi la mer monte et descend tous les jours ? Autant de secrets dévoilés lors de cette balade! Partez à la découverte d'un littoral surprenant par sa biodiversité et ses paysages contrastés. Une immersion de 2h dans un milieu méconnu et pourtant riche d'enseignements! Savez-vous par exemple qu'il existe plus de 500 espèces de coquillages sur notre côte ? Durée 2h, parcours 1,5 km. Accessible aux poussettes cross.



Prenez le temps de respirer lors de cette mini randonnée à la découverte de la nature et des paysages du Pays d'Auge. A l'arrivée, vous serez immergés dans le terroir local avec des dégustations et présentations de produits issus des producteurs de l'association «Goûtez le Pays d'Auge». Durée 3h, parcours 6 km. Chaussures de marche et eau conseillées.

La traversée des falaises

plage avec un beau panorama des

Rejoignez Houlgate en passant par la

falaises des Vaches Noires et du pay-

sage littoral. retour en train au départ

d'Houlgate. Dans le cadre de l'opéra-

tion "train animé de la Côte Fleurie"

uniquement en juillet et août, cette

balade sera suivie d'une dégustation

des produits du terroir organisée à la

Réservée aux marcheurs confirmés.

crèmerie Normande.

Durée 4h30, parcours 7 km.



Le calendrier des balades est disponible à l'Office de Tourisme.





Marches et dégustation!



Marche et gourmandise entre terre et mer

Suivez le guide et découvrez les multiples facettes de Villers, entre terre et mer. Une plongée dans les paysages, l'histoire et le patrimoine du Pays d'Auge s'achevant à l'Office de Tourisme par une dégustation de produits du terroir avec la Crèmerie Normande de Villers! Durée 3h, parcours 8km. Chaussures de marche et eau conseillées.



Les nouvelles éditions de l'Office de Tourisme sont

disponibles!



N'hésitez pas a venir a la rencontre de l'équipe d'accueil afin de récupérer ces nouvelles éditions





Un vent de fraicheur sur les nouvelles éditions de l'Office de Tourisme!

La brochure touristique 2013 présentant la station et son offre en termes d'hébergement, de restauration était déjà disponible depuis le mois de février.

C'est aujourd'hui au tour du Guide de séjour et du Guide des animations et loisirs.

Comme toujours, l'équipe de l'Office de Tourisme a été attentive à vos remarques afin d'améliorer l'information.

Marque Qualité Tourisme

Evaluer l'efficacité de nos services et vos attentes nous est précieux!

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme reste mobilisée en ce début d'année 2013, afin d'atteindre les objectifs fixés par la Marque Qualité Tourisme.

Les remarques et suggestions des visiteurs sont prises en note et analysées lors des réunions internes.

Les réclamations (qu'elles soient à destination de l'Office de Tourisme, de la ville de Villers ou des prestataires) sont prises en compte, un suivi est assuré par le référent qualité. La satisfaction des visiteurs est également mesurée, grâce à un questionnaire remis à l'issue d'un échange à l'accueil ; la nouveauté 2013 est l'analyse du profil des visiteurs : raison et durée du séjour, type d'information recherché...

Les conseillers en séjour vous accueillent tous les jours, de 9h30 à 12h 30 et de 14h à 18h.

Office de tourisme • • •



Des vacances sportives !



Les ateliers de Camille

Les vacances sonnent toujours le retour des ateliers de Camille !

Du 4 au 8 mars, Camille Jarroux, animatrice de l'Office de Tourisme proposait aux enfants des ateliers de fabrication de jeux de société, plateaux de jeux et pions, invention des règles, et parties endiablées en fin de séance! Une cinquantaine de petits stagiaires étaient présents lors de cette semaine sous le signe du jeu.

La semaine suivante, Camille remontait ses manches et chaussait ses bottes en plastique, en compagnie des enfants pour les ateliers « tous au jardin ». Un programme dense attendait les enfants avec la fabrication de mangeoires à oiseaux, de nichoirs à insectes mais aussi de la décoration de pots de terre, sans oublier la création d'un carnet du jardinier, afin de noter toutes les observations!

C'est en tout une centaine d'enfants qui ont participé aux ateliers de Camille lors de ces deux semaines de vacances, de nouveau un franc succès.

Le ZAP-Club

Le ZAP club, ce sont des activités à la carte, au stade André Salesse, pendant les congés scolaires.

A chaque jour son activité! Un vaste choix d'animations adaptées aux 7-12 ans, badminton, tennis de table, foot, grands jeux collectifs, et jeux traditionnels comme la balle au prisonnier, la balle assise... a été programmé chaque jour de 14h à 16h.

« Tout commence par par la découverte de l'activité, ensuite des petits jeux et des petits défis autour de cette activité, pour finir par un petit tournoi et des parties libres» commente Franck Lebaillif.

Promesses de bons moments passés entre copains, des après-midis dynamiques et pleins d'entrain à vivre à 100%. Et surtout, c'est pas cher, et on peut s'inscrire au dernier moment!

« J'ai beaucoup d'habitués, des familles entière qui viennent depuis 1985 ! j'ai vu les grands-parents, les parents et les enfants, soit trois générations qui ont fréquenté ces activités !» L'encadrement : un directeur titulaire d'un brevet d'état de sport, Franck Lebaillif et un éducateur sportif titulaire d'un brevet d'activités physique pour tous, Anthony Tirand.

Le stage de tir à l'arc

Durant la semaine des congés scolaires, un stage de tir à l'arc a eu lieu « Ce stage s'adressait à tous, aux débutants comme aux confirmés. Ces séances ont une fréquentation régulière d'une douzaine de jeunes » annonce Franck Lebaillif. Tout commence par un petit cours théorique où Franck Lebaillif détermine l'œil directeur. À quoi servent les bagues de l'arc ? Combien de plumes sur la flèche, et leurs noms ? Autant de questions qui n'auront plus de secrets pour les futurs tireurs à l'arc. Ensuite les jeunes se sont essayés sur une cible, 3 flèches, à trois volées, à 7 m de distance.





Les ateliers des p'tits chefs



Fête des enfants

Bal masqué, une ambiance colorée et pleine d'énergie

La station de Villers-sur-Mer perpétue sa tradition d'animation en direction des enfants et de la famille, une orientation récompensée par le label Famille + depuis janvier 2009.

Pas moins de 50 enfants costumés étaient réunis, samedi 2 mars, pour danser sur les rythmes endiablés du DJ. Entre jeux et danses bien connues, les enfants ont profité d'un goûter partagé entre petits et grands. « C'était un moment de détente apprécié de tous dans la convivialité et bonne humeur » constate Nicolas Guerbet, chargé de production à l'office de tourisme de Villers.

Les Drôles de fables ont séduit le public

Le samedi suivant, convivialité et bonne humeur étaient de nouveau au rendezvous. "Drôles de fables", un spectacle de marionnettes, gratuit, organisé par l'office de tourisme et d'animation de Villers, et orchestré par la compagnie Canteluna, a séduit le public.

La cigale et la fourmi, le loup et l'agneau, le poisson et le pêcheur, le coq et le renard, le corbeau et le renard... Le tout dans une interprétation originale et détournée sur fond musical de musique classique. Marionnettes et comédiens ont entraîné le public dans un univers décalé où parfois, la morale traditionnelle est détournée au profit d'une autre logique! A l'issue du spectacle, un buffet de crêpes, offertes par les commerçants, a ravi les gourmands!

Des recettes plein la tête des p'tits chefs!

L'atelier de cuisine pour enfants affichait complet, mercredi 6 mars, avec une bonne dizaine de participants, dans les cuisines de la salle panoramique du casino de Villers. Les disciples d'Escoffier ont dévoilé leurs recettes de crêpes sauce à l'orange, de gaufres et de bugnes ou merveilles « Ce sont des recettes faciles à refaire à la maison, qui amusent les enfants, et comblent un après-midi pluvieux! Il y a peu de matières premières, des œufs, de la farine et du lait, donc le coût est très raisonnable » constate Christian Giraud, président des Disciples d'Escoffier. Chaque enfant ayant participé à cet atelier a pu repartir avec un assortiment de crêpes, de gaufres et autres beignets soigneusement disposés dans une boîte à la manière des grands pâtissiers. Pour conclure cet atelier, les enfants ont reçu un diplôme de petit chef, une reconnaissance bien méritée pour ces cuisiniers en herbe.

Office de tourisme • • •





La récompense? un contrat!

Les Grains de Sable Show, véritable tremplin musical

« Nous commençons dès maintenant la recherche de jeunes groupes, les "Grains de Sable" qui feront l'ouverture des concerts Sable Show de cet été! »

L'office de tourisme et d'animation de Villers organise un tremplin musical aux jeunes groupes musicaux, rock, folk, chanson française, ragga... en leur ouvrant la scène estivale habituellement réservée au Festival Sable Show « C'est l'occasion, pour les jeunes talents de la région, de s'exprimer et de se faire connaître! » annonce Fanny Pauwels, directrice de l'animation.

Comment procéder ?

Pour cela, il suffit simplement d'envoyer un CD ou un lien sur my space, un site ou blog internet. Cinq groupes seront sélectionnés par l'office de tourisme, ils auront l'occasion de se produire sur scène, face à un public, pendant 20 à 30mn, en première partie des concerts Sable Show, tous les vendredis soirs, en juillet et août « Chaque groupe amène juste ses instruments, la régie technique sera mise à leur disposition » ajoute Fanny Pauwels.

Et après vote du public

«Le groupe qui aura le plus enflammé le public se verra offrir un contrat pour une prestation sur la scène du festival Sable Show en 2014!»

Tokad, vainqueur 2012

En 2012, c'est le groupe Tokad qui a remporté le trophée Grain de Sable Show.

Tokad, c'est huit musiciens d'expérience provenant d'horizons divers. Ils sont animés par le plaisir de partager l'ambiance chaleureuse et colorée d'un répertoire Skareggae. Les différentes influences musicales des sept garçons et de leur protégée leur ont permis de mettre en place des titres riches et cadencés pour le plus grand plaisir du public.

Tokad sera sur la scène de Sable Show, vendredi 12 juillet.

Vous souhaitez participer à ce tremplin musical ?

Contactez
Fanny Pauwels
au 02 31 87 78 79.
animation@tourisme
villers.com

Etat civil • • •



La Lettre de Villers

Directeur de la Publication : Gérard Vauclin, Maire

Rédaction : Laurence Kieffer

Photographies: Laurence Kieffer, Office de Tourisme, associations, X

Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer

Impression: Escandre-Sorel - Touques.

Réception. Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1,75 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.





Festival
d'Astronomie
Villers à ciel
ouvert
les 4 et 5 mai
prochains









Auto-Rétro revient le 9 juin